



Parfaire le savoir et la formation

Rapport du Chantier

Note. Dans cette publication,
le générique masculin est utilisé
sans aucune discrimination et
uniquement pour alléger le texte

Le présent document a été produit en collaboration
avec le Bureau du Sommet du Québec et de la Jeunesse

Dépôt légal 1999
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-35319-6

Québec, le 2 décembre 1999

Monsieur Lucien Bouchard
Premier ministre
885, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1A 1A2

Monsieur le Premier Ministre,

Moins de trois mois après la tenue de leur première rencontre, les membres du Chantier « *Parfaire le savoir et la formation* » déposent leur rapport. D'entrée de jeu, il nous a fallu reconnaître qu'au cours des dernières années, le système d'éducation au Québec a fait l'objet de nombreuses réformes. Plusieurs études ont aussi formulé des recommandations qui, pour diverses raisons, n'ont jamais été mises en application. Ce que nous avons lu et entendu dans le cadre de nos travaux, et ce dont nous rendons compte dans le présent rapport, démontre que plusieurs des problèmes vécus par les jeunes sont déjà connus. Cependant, nous ne nous sommes pas encore donné les moyens comme collectivité de donner le coup de barre nécessaire pour y remédier de façon efficace.

Nos travaux nous ont permis de constater l'urgence de revoir certaines de nos façons de faire et de convenir d'un nouveau partage des responsabilités pour véritablement remettre l'éducation au cœur du projet de société. C'est pourquoi nos recommandations n'interpellent pas uniquement l'État, mais aussi l'ensemble des intervenants à qui nous demandons de s'engager activement pour relever les défis que nous avons jugés prioritaires.

Un premier défi consiste à s'investir davantage pour offrir à tous les jeunes une formation qualifiante, c'est-à-dire une formation qui leur permette d'exercer pleinement leur citoyenneté et qui facilite leur passage vers une vie socio-professionnelle active. Un deuxième défi a trait à l'urgence d'intervenir pour contrer l'exclusion et l'analphabétisme chez les jeunes. Enfin, le Québec doit s'assurer d'une relève dans tous les domaines du savoir, en particulier en sciences et en technologie.

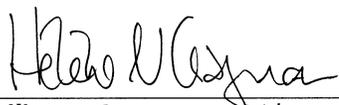
Dans l'esprit des propos que nous avons entendus lors des ateliers régionaux, des rencontres avec différents intervenants et experts et à la lecture des mémoires que nous avons reçus, le rapport précise les principales difficultés auxquelles les jeunes

sont actuellement confrontés dans leur cheminement éducatif et nous proposons diverses pistes de solution pour les éliminer. Cependant, la jeunesse québécoise est plurielle et les besoins des jeunes peuvent varier considérablement d'un établissement d'enseignement à un autre.

C'est pourquoi, notre principale recommandation consiste à donner le mandat à chaque établissement de chaque ordre d'enseignement, d'élaborer un plan de réussite de concert avec les partenaires du milieu et les jeunes. Nous croyons cette démarche nécessaire, d'une part, pour s'arrimer le mieux possible aux besoins des jeunes et, d'autre part, pour s'assurer d'engagements concrets de tous les intervenants du milieu en faveur de la réussite éducative de tous les jeunes.

À titre de coprésidentes, nous tenons enfin à remercier tous les membres du Chantier « *Parfaire le savoir et la formation* » pour leur disponibilité et la qualité exceptionnelle de leur contribution, de même que l'équipe du Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse affectée à notre Chantier.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.



Hélène V. Gagnon, coprésidente



Paule Leduc, coprésidente

Hélène V. Gagnon, coprésidente
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Avocate, Martineau Walker

Paule Leduc, coprésidente
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Rectrice, Université du Québec à Montréal

Catherine Boucher, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Étudiante

Alexandre Bourque-Viens, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Étudiant

* **Dominique Caza**, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Orthopédagogue

Paulette Kaci, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Directrice générale, Les Bureaux d'Antoine

Suzanne Danneau, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Responsable, la Boîte à lettres de Longueuil

Nicole Lafleur, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Directrice générale, Cégep de Lévis-Lauzon

Gérald A. Ponton, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Président-directeur général, Alliance des
manufacturiers et des exportateurs du Québec

Patrick Toupin, membre
Chantier «Parfaire le savoir et la formation»
Stagiaire en ingénierie, Nortel Networks

* Ce rapport a été adopté par tous les membres du chantier. Toutefois, madame Dominique Caza, orthopédagogue et membre du Comité jeunes de la Centrale de l'enseignement du Québec ne partage pas l'opinion de la majorité et a choisi de signifier sa dissidence. Son texte figure à l'annexe I.

Déclaration commune des coprésidentes et des coprésidents de chantier

*Monsieur le premier ministre,
Monsieur le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse,*

Nous vous remettons aujourd'hui les rapports des chantiers du Sommet du Québec et de la jeunesse. Ce sont les réponses que quarante citoyennes et citoyens, réunis dans la diversité de leurs expériences personnelles par le simple goût de faire leur part pour la société québécoise, apportent au mandat exigeant mais combien emballant que vous leur avez confié le 9 septembre dernier.

Au terme de ces quelques mois, après avoir rencontré des représentants de nombreux organismes, avoir échangé avec les régions, avoir discuté à plusieurs reprises avec des jeunes, avoir entendu des experts sur les problématiques et les enjeux d'aujourd'hui et de demain, le regard que nous posons sur le Québec n'est plus le même. Il nous apparaît plus essentiel que jamais de tenir ce débat qui, nous en sommes convaincus, devrait être un des plus importants que le Québec ait connu depuis longtemps.

**Voir le Québec
à travers
le regard des
jeunes**

Au-delà des différentes mesures que nous proposons pour améliorer concrètement et rapidement la réalité des jeunes d'aujourd'hui, il nous faut profiter de la dynamique du Sommet pour jeter les bases d'un nouveau contrat entre les différentes générations. Dans cette perspective, le Sommet n'est pas une fin mais un commencement.

**Un nouveau contrat
entre générations**

Il est urgent en effet d'amorcer, tous ensemble, le renouvellement des solidarités qui doivent exister entre jeunes et moins jeunes. L'enjeu est colossal puisqu'il s'agit ni plus ni moins d'assurer, dans un contexte démographique préoccupant, la continuité du progrès humain, social et matériel quasi constant que le Québec connaît depuis de nombreuses décennies.

Dans nos nombreuses rencontres et discussions, tout comme dans les ateliers régionaux nous n'avons rencontré personne qui soit demeuré insensible à cet enjeu tellement il est clair que, si nous ne donnons pas de sérieux coups de barre, la qualité de vie des Québécoises et des Québécois ira en se dégradant. Par ailleurs, nous avons pu identifier quelques grands éléments de réponse qui transcendent les problématiques particulières de chacun de nos chantiers.

D'abord, il y a urgence en la demeure. Les réalités qui ont présidé à la mise en place des outils dont nous nous sommes dotés au fil des quarante dernières années, n'existent plus. Les moins de 30 ans sont déjà rendus plus loin et, quelque part, il faut les rattraper, ne surtout pas les ralentir, ne surtout pas les arrêter. Nous n'y arriverons que si nous nous imprégnons de leur vision et de leurs aspirations et que s'ils sont partie prenante à la construction de la société de demain, voir à l'initiation des changements qui s'imposent.

**Des réalités qui
n'existent plus**

Les jeunes nous demandent de cesser de les percevoir comme une matière première qui fait marcher la société pour le plus grand confort de nos différents corporatismes. Ce n'est pas seulement à travers leur labeur que va se bâtir l'avenir du Québec mais aussi et surtout à travers leurs regards.

Avant le « aidez-nous », nous avons beaucoup entendu le « respectez-nous » de la part des jeunes. Cela passe nécessairement par des services de qualité, adaptés aux besoins et réalités diverses de ce groupe non homogène, notamment dans le monde scolaire et sur le marché du travail. Les approches doivent être davantage personnalisées si nous voulons qu'une « chimie » se crée entre les jeunes et les institutions ou les entreprises qui les accueillent.

**Des approches
personnalisées**

Nous avons entendu également un « faites-nous une place » qui suppose de traiter les jeunes comme des citoyens à part entière, avec les droits et responsabilités que cela entraîne. Ainsi, cela doit devenir une préoccupation commune à tous les acteurs non seulement d'offrir aux jeunes une place significative dans les lieux de décision et d'influence, mais également de mettre à leur disposition les moyens concrets d'exercer ces responsabilités.

**Des citoyens
à part entière**

Au cours de notre démarche, nous avons acquis la conviction que le décrochage est inacceptable. Le nouveau « leitmotiv » de la société québécoise doit être de fournir à tous les jeunes, y compris ceux issus de l'immigration et des communautés autochtones, un bagage leur permettant de participer pleinement à la société. L'école est interpellée au premier chef mais, en même temps, elle ne doit plus agir seule.

**L'école ne doit plus
agir seule**

L'école doit en effet s'ouvrir sur son milieu, devenir le point d'ancrage privilégié des actions de tous ceux qui agissent auprès des jeunes. Il s'agit d'un appel à la « décorporatisation » des interventions, un retour aux finalités essentielles, soit la formation et la réussite de chaque jeune. Tous sont interpellés, les jeunes eux-mêmes au premier chef, mais aussi les familles, les enseignants, l'école, les organismes du milieu, les municipalités, les entreprises privées comme les organismes publics. La reconnaissance de la valeur formative des activités culturelles, sportives, de loisir, du bénévolat ou de l'action communautaire est également au cœur de cette ouverture.

**Reconnaître
diverses formes
d'apprentissage**

Le Québec doit également s'ouvrir sur le monde; en premier lieu sur la richesse culturelle des gens qui l'habitent et la diversité de ses régions mais aussi avec la conscience de faire partie d'une grande communauté mondiale où les échanges de toutes sortes n'ont plus de frontières, confiant d'avoir sa place et son rôle à jouer dans cette nouvelle donne mondiale.

**S'ouvrir aux
nouvelles énergies
du Québec et du
monde**

Une obligation de

Nous le savions avant de commencer notre mandat, mais c'est maintenant une obsession : nous avons tous une obligation de solidarité. Face aux changements lourds et profonds qui sont déjà commencés, nous pourrions maintenir l'élan que nous ont légué ceux et celles qui nous ont précédé vers une qualité de vie toujours plus grande seulement si tous les partenaires réalisent l'ampleur des enjeux et acceptent de baisser leur garde au nom d'une solidarité renouvelée. Les actions à entreprendre d'urgence dépassent la capacité d'agir de chaque acteur pris isolément, notamment du gouvernement. Il est temps plus que jamais de remettre à l'ordre du jour, pas seulement pour les jeunes mais pour nous tous, cette bonne vieille notion d'intérêt général.

**Un mécanisme
de suivi**

Enfin, nous avons tous convenu que les plus beaux élans peuvent rester lettre morte s'ils ne s'appuient pas sur des mécanismes permettant de suivre à la trace leur transposition en gestes concrets. Le Sommet du Québec et de la jeunesse devra déboucher sur un certain nombre de mesures concrètes qu'il faudra mettre en œuvre et suivre rigoureusement grâce à un mécanisme de suivi qui permettra non seulement d'apprécier les progrès accomplis mais aussi de maintenir la mobilisation des jeunes et de toute la société.

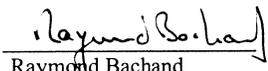
D'ici au Sommet

La simple énumération des recommandations principales que contiennent nos rapports suffira à convaincre tout le monde de l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir d'ici au Sommet. Nous souhaitons maintenant que la société civile, les citoyennes et les citoyens comme leurs institutions, s'approprient les éléments qui les interpellent directement en vue d'arriver au Sommet avec des consensus porteurs de décisions et d'actions. Pour notre part, nous tenons à vous assurer de notre disponibilité pour continuer à accompagner cette démarche dans laquelle nous avons investi beaucoup de nous-mêmes et à laquelle nous croyons profondément.

Montréal, le lundi 29 novembre 1999

« RELEVER LES DÉFIS DE L'EMPLOI »


Marc Boutet

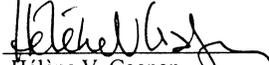

Raymond Bachand

« PROMOUVOIR UNE SOCIÉTÉ ÉQUITABLE »


Marie-Claude Sarrazin

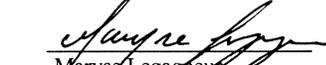

Gérald Larose

« PARFAIRE LE SAVOIR ET LA FORMATION »


Hélène V. Gagnon


Paule Leduc

« ÉLARGIR NOTRE OUVERTURE SUR LE MONDE »


Maryse Legagneur

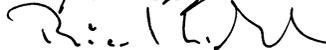

Richard Legendre

Table des matières

LE SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE.....	13
LE MANDAT DU CHANTIER.....	17
LA DÉMARCHE	21
INTRODUCTION.....	25
REMETTRE L'ÉDUCATION AU CŒUR DU PROJET DE SOCIÉTÉ	28
LES GRANDS DÉFIS	29
Premier défi : une qualification pour 100 % des jeunes.....	30
Deuxième défi : l'urgence d'agir pour contrer l'exclusion et l'analphabétisme des jeunes 31	
Troisième défi : la relève dans tous les domaines du savoir en particulier en sciences et technologies	32
CHAPITRE 1 : UNE QUALIFICATION POUR 100 % DES JEUNES.....	35
UN PLAN DE RÉUSSITE DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT, À CHAQUE ORDRE D'ENSEIGNEMENT 	38
DES CONDITIONS FAVORABLES	43
La prévention et le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage.....	43
Des enseignants valorisés, motivés, dont les connaissances sont à jour	44
Une orientation personnalisée qui aide le jeune à choisir son cheminement ..	46
DES DIFFICULTÉS DE PARCOURS DANS LE CHEMINEMENT SCOLAIRE	49
Une formation professionnelle peu valorisée, peu accessible aux jeunes; une formation technique dont le développement a été limité au cours des dernières années	49

Des cheminements rigides, des acquis non reconnus	52
Des approches pédagogiques peu diversifiées, une formation pratique insuffisante	53
Un endettement accru des étudiants	57
CHAPITRE 2 : L'URGENCE D'AGIR POUR CONTRER L'EXCLUSION ET L'ANALPHABÉTISME DES JEUNES	61
UNE URGENCE : . MIEUX SOUTENIR ET DIVERSIFIER LES SERVICES OFFERTS AUX ANALPHABÈTES 63	
DIVERSIFIER LES MODÈLES DE FORMATION ET RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES ACQUISES .	66
SOUTENIR LES JEUNES QUI SOUHAITENT PARFAIRE LEUR FORMATION	67
CHAPITRE 3 : LA RELÈVE DANS TOUS LES DOMAINES DU SAVOIR, EN PARTICULIER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE.....	69
LES SCIENCES NATURELLES ET LE GÉNIE : UN RETARD IMPORTANT À COMBLER	72
DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AYANT LES RESSOURCES POUR OFFRIR UNE FORMATION DE QUALITÉ.....	74
La recherche : facteur clé de l'innovation et de la production du savoir.....	74
Un corps professoral à renouveler dans les universités	75
CONCLUSION	79
ANNEXE I : LETTRE DE MADAME DOMINIQUE CAZA	83

**LE SOMMET DU QUÉBEC
ET DE LA JEUNESSE**

Le 3 mars dernier, lors du Discours inaugural, le premier ministre du Québec, monsieur Lucien Bouchard, a annoncé la tenue du Sommet du Québec et de la jeunesse au tournant du nouveau millénaire.

Sur le modèle des grands exercices de concertation qui ont contribué de façon marquante à faire avancer la société québécoise au cours des vingt dernières années, les jeunes du Québec, les décideurs de la société civile et le gouvernement ont ainsi rendez-vous les 22, 23 et 24 février 2000, à Québec, autour des deux objectifs suivants :

- agir rapidement et concrètement pour améliorer la situation des jeunes d'aujourd'hui;
- réfléchir à plus long terme sur les enjeux de société que sont la démographie, l'équité entre les générations, la mondialisation et le maintien de la qualité de vie de la société québécoise.

Le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, monsieur François Legault, a déterminé, après consultation auprès des principaux organismes jeunes du Québec, réunis dans un comité avisier, et auprès également du Conseil permanent de la jeunesse, de quatre grands thèmes de discussion : *Relever les défis de l'emploi, Parfaire le savoir et la formation, Promouvoir une société équitable, Élargir notre ouverture sur le monde.*

La phase préparatoire au Sommet, soit la détermination des priorités, l'établissement de consensus et la proposition de pistes de solutions en relation avec ces quatre thèmes, a été confiée à quatre chantiers nationaux. Chacun était formé d'une dizaine de membres, dont une moitié de jeunes, et de deux coprésidents, dont un coprésident jeune. Toutes ces personnes ont agi à titre bénévole.

Dans le cadre de leurs travaux, les chantiers ont rencontré de multiples intervenants dont les représentants des grands organismes nationaux jeunes du Québec. La plupart de ces organismes ont appuyé leurs réflexions en vue du Sommet sur des consultations élargies auprès de leurs membres.

De plus, afin de permettre au plus grand nombre possible de personnes de s'exprimer, des ateliers ont été organisés dans chacune des régions du Québec, en collaboration avec les conseils régionaux de développement et leurs forums jeunesse. Près de 6 500 personnes, dont quelque 4 000 jeunes, ont participé à ces rencontres régionales, ce qui en fait la plus importante consultation portant spécifiquement sur la jeunesse jamais tenue au Québec. Les résultats de ces discussions ont alimenté la réflexion des chantiers nationaux.

La réalisation des engagements qui seront pris lors du Sommet fera l'objet d'un suivi.

LE MANDAT DU CHANTIER

Le Chantier « *Parfaire le savoir et la formation* » avait pour mandat de dégager les priorités et de proposer des actions concrètes et structurantes sur trois enjeux majeurs :

- ➔ donner à tous une chance égale de réussir;
- ➔ assurer une formation qualifiante au plus grand nombre;
- ➔ renforcer notre capacité de formation dans les domaines de l'enseignement supérieur et du haut savoir.

Source : Le Sommet du Québec et de la jeunesse, *Éléments de réflexion*, gouvernement du Québec, 1999.

LA DÉMARCHE

La jeunesse est la plus grande richesse de la société québécoise. Tous les jeunes Québécois et toutes les jeunes Québécoises ont un potentiel qui se développe grâce à une éducation de qualité. Au cours de ses travaux, les membres du Chantier « *Parfaire le savoir et la formation* » ont voulu prendre la mesure des grands enjeux auxquels le Québec fait face pour que l'éducation donne aux jeunes les outils indispensables d'intégration harmonieuse dans la vie active.

Dès la première rencontre, le 7 septembre 1999, le Chantier a reconnu les principaux obstacles qui pavent la voie des jeunes vers une formation qualifiante : barrières à l'accessibilité, problèmes d'abandon et de décrochage scolaire et parfois de qualité de formation. Un cadre de réflexion pour préciser les facteurs qui contribuent ou font obstacle à la réussite éducative des jeunes a été établi. Ce cadre a porté sur le cheminement scolaire en accordant un intérêt particulier aux difficultés vécues par les jeunes tout au long de leur parcours de formation, sur la formation elle-même, les besoins par rapport au marché du travail et les facteurs d'entrave à l'accessibilité.

Déjà, quelques pistes d'action à explorer ont pu être tracées et nous avons convenu d'une démarche qui se voulait la plus ouverte possible. Une large place a été accordée à l'écoute des jeunes eux-mêmes et de tous les principaux acteurs qui exercent un rôle dans la formation de la jeunesse. Outre la recherche documentaire nécessaire pour nourrir la réflexion, le plan de travail a donc comporté un calendrier de rencontres très serré qui a permis des échanges avec une trentaine de groupes, représentants d'organismes et d'institutions concernés par la formation des jeunes. Ces rencontres se sont échelonnées jusqu'au début de novembre et ont permis, chaque fois, d'enrichir et de faire progresser les idées. Près de 30 documents et mémoires ont été transmis au Chantier et ont aussi constitué un apport important à l'avancement des travaux.

En parallèle, nous avons assisté à dix ateliers régionaux pour avoir l'éventail le plus large possible des préoccupations des jeunes, de leurs attentes et de leurs espoirs. Nous avons ainsi accordé une grande importance aux comptes rendus de ces ateliers. Des rencontres ont également été tenues entre des membres du Chantier et divers intervenants pour étayer certains aspects de la problématique et des pistes de solution envisagées. Les dernières rencontres tenues jusqu'au 27 novembre ont été consacrées essentiellement à la mise en commun des éléments de réflexion et à parfaire la rédaction du rapport.

Au terme de cette démarche, nous estimons que la contribution que nous apportons au débat sur la formation et le savoir est largement redevable à tous ceux et celles qui l'ont alimenté. Tous ont participé avec une volonté ferme d'aider les jeunes à prendre leur place dans la société à laquelle ils appartiennent. Les propositions qui nous ont

été faites ont été nombreuses et intéressantes. Nous sommes conscients qu'elles auraient mérité de notre part une analyse plus approfondie. Nous n'avons cependant pas disposé du temps requis pour pousser aussi loin que nous l'aurions souhaité notre réflexion sur des mécanismes plus précis à mettre en place pour concrétiser le virage que nous proposons. Dans ce contexte, nous considérons le dépôt de notre rapport comme une étape. Nos objectifs sont clairs et traduisent les attentes très élevées des jeunes dans ce secteur d'une importance névralgique pour leur avenir et celui de l'ensemble de la société québécoise. La réflexion doit donc se poursuivre d'ici la tenue du Sommet en février prochain afin que l'on puisse, dans des délais les plus courts possible, passer de la parole aux actes.

INTRODUCTION

« Pour répondre à l'ensemble des missions, l'éducation doit s'organiser autour de quatre apprentissages fondamentaux qui, tout au long de la vie, seront en quelque sorte pour chaque individu les piliers de la connaissance; *apprendre à connaître*, c'est-à-dire acquérir les instruments de la compréhension; *apprendre à faire*, pour pouvoir agir sur son environnement, *apprendre à vivre ensemble*, afin de participer et de coopérer avec les autres à toutes les activités humaines; enfin, *apprendre à être*, cheminement essentiel qui participe des trois précédents.

(...) Une nouvelle conception élargie de l'éducation devrait permettre à tout individu de découvrir, d'éveiller et de fortifier son potentiel créateur – de mettre au jour le trésor caché en chacun de nous. Cela suppose qu'on transcende une vision purement instrumentale de l'éducation. (...) pour en considérer la fonction dans sa plénitude : l'accomplissement de la personne qui, tout entière, *apprend à être*. »

C'est sur la base de cette conception élargie de l'éducation, telle que soumise à l'UNESCO par la Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle (présidée par monsieur Jacques Delors), que le Chantier « *Parfaire le savoir et la formation* » a convenu d'orienter ses travaux et ses réflexions.

Les membres s'adressent à tous les groupes et intervenants auprès des jeunes et aux jeunes eux-mêmes pour que l'éducation pour tous devienne un objectif dominant pour l'ensemble de la société. Quatre ans après les États généraux sur l'éducation, le virage vers la réussite est amorcé mais les jeunes sont venus nous dire qu'il y a urgence de procéder plus rapidement et beaucoup plus vigoureusement.

Nous sommes convaincus, comme les jeunes l'ont clamé, qu'il faut à tout prix mettre les bouchées doubles pour que la société québécoise, dans son ensemble, prenne conscience de l'urgence de corriger tout ce qui peut entraver leur réussite éducative et qu'elle épaulé le projet de doter chaque jeune d'une formation qui lui procure tous les outils d'intégration sociale et professionnelle nécessaire.

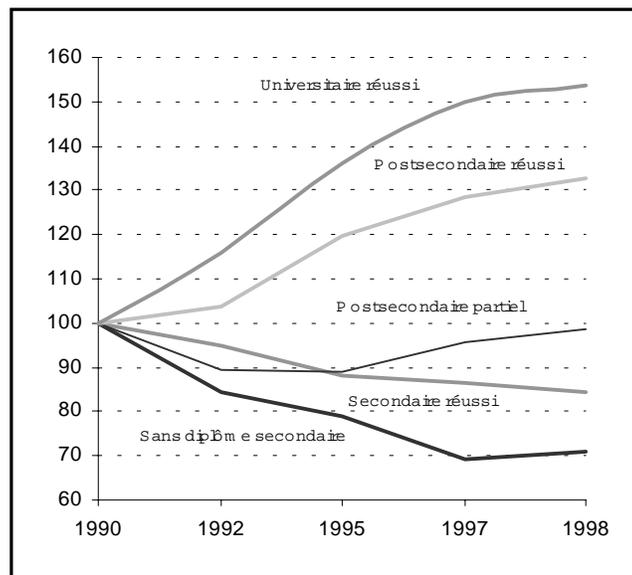
Les meilleures politiques gouvernementales, le meilleur encadrement législatif et des ressources financières abondantes ne suffiront jamais seuls à atteindre l'objectif ambitieux de socialiser, d'instruire et de qualifier tous les jeunes Québécois et Québécoises. L'éducation doit s'enraciner dans nos valeurs et se refléter dans les efforts que collectivement nous sommes prêts à y investir. Nous devons nous engager fermement dans cette voie.

REMETTRE L'ÉDUCATION AU CŒUR DU PROJET DE SOCIÉTÉ

Plusieurs intervenants entendus par le Chantier ont mentionné qu'en l'absence d'une solide formation de base et d'une formation professionnelle, technique ou universitaire à la fine pointe des développements, leur avenir et celui du Québec sont compromis. Les statistiques leur donnent raison.

La croissance des emplois a surtout profité à des personnes qui détiennent des diplômes de niveau universitaire et collégial. Entre 1990 et 1998, les emplois de niveau universitaire ont augmenté de 53,7 %, ceux du collégial de 32,7 %, alors que ceux des diplômés d'études secondaires ont baissé de 15,7 % et ceux des non-diplômés au secondaire de 29,1 %.

**Indice d'évolution du nombre d'emplois au Québec,
selon le niveau de scolarité des personnes qui les occupent (1990 = 100)**



Source : Ministère de l'Éducation, Indicateurs de l'éducation, édition 1999.

Ces données illustrent jusqu'à quel point l'éducation est vitale pour le développement d'une société et il semble que, dans la population, le message ne passe pas. Un sondage récent révèle qu'à peine 51,5 % de la population croit que les jeunes ont plus de chances de trouver un emploi s'ils poursuivent des études postsecondaires, et que 54 % juge peu importantes les études universitaires. Ce sont là des indices qui démontrent jusqu'à quel point il est important de sensibiliser la population sur la

valeur fondamentale de l'éducation et de valoriser la connaissance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des lieux traditionnels d'éducation.

Les jeunes nous ont dit : « Pour construire l'avenir auquel nous aspirons, il faut que l'éducation soit rétablie comme priorité collective ». L'éducation crée la richesse. Elle est la clé de l'adhésion pleine et entière des jeunes à la citoyenneté. De nombreuses études ont démontré les répercussions négatives qu'une éducation déficiente peut avoir tout au long de la vie d'une personne, que ce soit sur sa santé, ses perspectives d'emploi ou sa capacité d'agir comme citoyen à part entière. L'éducation est la pierre angulaire du développement des personnes et, par conséquent, du développement social, économique et culturel du Québec.

Le gouvernement du Québec, les établissements d'enseignement, les familles, les milieux d'affaires, syndicaux, communautaires, les municipalités doivent ensemble prendre conscience que tout retard à agir a des conséquences majeures sur notre jeunesse. La responsabilité sociale d'éduquer et de former est assumée en grande partie par le système d'éducation et elle repose aussi sur la collaboration de tous les acteurs socio-économiques dans une même visée : celle de permettre à tous les jeunes de fonctionner de façon autonome en société, d'exercer leur rôle de citoyen à part entière, de réaliser leur plein potentiel.

L'éducation au Québec est en perte de vitesse par rapport à l'attention qu'elle reçoit dans des pays comparables. L'investissement public décroît, des services indispensables sont réduits au minimum s'ils n'ont pas complètement disparu. Sans formation et sans diplôme, l'exclusion est à peu près assurée. La formation est la clé de l'intégration à la vie active pour les jeunes.

C'est pourquoi, nous recommandons :

- ➔ **de faire un effort concerté pour remettre l'éducation au cœur du projet de société et qu'elle devienne l'affaire de tous.**

LES GRANDS DÉFIS

Chaque jeune est important. Aucun ne devrait quitter l'école sans avoir obtenu une formation qui lui permet d'être un citoyen actif et responsable, une formation dont la valeur est attestée par un diplôme. Même plus : aucun jeune ne devrait sortir du

système d'éducation sans avoir pu explorer et développer son plein potentiel, sans avoir pu aller au bout de ses capacités.

PREMIER DÉFI : UNE QUALIFICATION POUR 100 % DES JEUNES

Les jeunes ont des attentes très précises à l'égard de la formation offerte par les divers ordres d'enseignement. Ils veulent une éducation et une formation de qualité. Ils veulent qu'elle contribue à leur épanouissement personnel, qu'elle leur donne le goût des arts, de la science et de l'histoire, qu'elle développe leurs intérêts dans plusieurs champs du savoir et de la connaissance, qu'elle les initie à l'exercice de la citoyenneté. Qualité signifie donc, pour eux, adaptation à des besoins différents, à des projets variés. Qualité veut dire une formation davantage personnalisée en interaction avec le milieu et surtout, de l'accompagnement sous diverses formes et par divers intervenants.

Trop de jeunes sortent du système scolaire sans avoir obtenu une formation qui mène quelque part; trop de jeunes cheminent à tâtons dans leur parcours scolaire. Les retards scolaires et la prolongation de la durée des études pour obtenir un diplôme font partie des facteurs qui hypothèquent la réussite des jeunes et contribuent au surendettement. Des constats indéniables montrent « certains ratés du système » : des taux d'obtention des diplômes trop faibles, la prolongation de la durée des études, la faible performance des garçons par rapport aux filles, la situation des autochtones, les taux de réussite plus faibles des francophones nés au Québec comparativement aux anglophones et aux allophones.

Proportion des élèves* qui n'ont pas obtenu leur diplôme au secondaire selon la langue maternelle (en pourcentage)

Après	5 ans	7 ans	9 ans	11 ans
Français	46,8	33,7	29,6	27,7
Anglais	31,0	20,0	17,2	16,0
Autres langues	38,6	23,9	19,5	18,0
Autochtones	85,2	75,9	74,4	72,9

* Cohorte d'élèves inscrits en 1985 en première année du secondaire.

Source : Calculs effectués à partir du Bulletin statistique de l'éducation, No 5, juin 1998, Ministère de l'Éducation.

Si on analyse le problème dans une perspective historique, on constate que la proportion d'une génération qui sort du secondaire (secteur jeune) sans diplôme a augmenté de 28,3 % en 1986 à 33,8 % en 1998.

Proportion d'une génération qui sort du secondaire sans diplôme

	1986	1996	1997	1998
Du secteur jeune	28,3	29,6	33,1	33,8
N'obtient jamais de diplôme (secteur jeunes ou adultes)	20,8	12,0	16,9	18,8

Source : Ministère de l'Éducation, Indicateurs de l'éducation, édition 1999.

À l'enseignement collégial, même après cinq ans d'études, parmi les élèves qui terminaient leurs études en 1996-1997 :

- ⇒ en formation préuniversitaire; 33,8% n'ont pas obtenu de DEC;
- ⇒ en formation technique; 48,6 % n'ont pas obtenu un DEC.

À l'université, parmi 100 personnes inscrites à un programme d'études conduisant à un baccalauréat et quittant les études à la fin de 1996-1997, 34 n'ont pas obtenu leur diplôme.

Ces constats illustrent les graves problèmes éprouvés par les jeunes dans leur parcours scolaire : décrochage sans qualification, orientation déficiente, obstacles dans la continuité des parcours, manque d'ouverture aux formations acquises ailleurs que dans le système.

DEUXIÈME DÉFI : L'URGENCE D'AGIR POUR CONTRER L'EXCLUSION ET L'ANALPHABÉTISME DES JEUNES

Dans l'immédiat et de façon urgente, il faut redoubler d'efforts pour donner les outils de base d'intégration à la vie en société à tous ceux et celles qui se sont retrouvés à l'extérieur du système d'éducation. Les jeunes qui sont sortis de l'école ayant pour seul bagage des rudiments de connaissances en lecture, en écriture et en calcul connaîtront des difficultés toute leur vie si rien n'est fait pour rehausser leur formation de base. Un million d'adultes, âgés de 16 à 65 ans, ont une capacité de lecture faible

ou insuffisante; de ce groupe, 14 % sont des jeunes de 16 à 29 ans, soit plus de 140 000 jeunes.

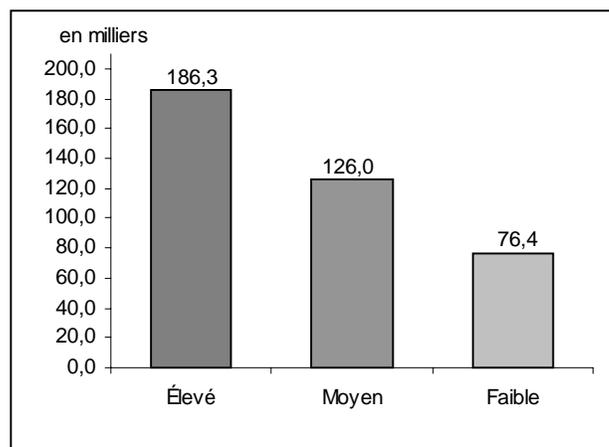
Une société qui se veut évoluée et avancée porte une vigilante attention à l'exclusion et est prête à agir pour en contrer toutes les formes : il faut viser la tolérance zéro. Les décrocheurs du système d'éducation sont à haut risque de demeurer des exclus sociaux. Il vaut mieux intervenir le plus tôt possible afin de leur donner les outils indispensables d'intégration à la vie active.

TROISIÈME DÉFI : LA RELÈVE DANS TOUS LES DOMAINES DU SAVOIR EN PARTICULIER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Le Québec, dans son ensemble, pourra envisager l'avenir avec confiance et assurance s'il parvient à développer les talents de ses jeunes, et ce, à des niveaux supérieurs, dans tous les secteurs d'activité. Il a besoin de créateurs, de philosophes, d'analystes, de planificateurs, d'ingénieurs bien formés et capables d'innover.

Au cours de la période de 1984 à 1997, les emplois créés le furent dans des secteurs de haut savoir. Ces secteurs ont représenté 18,3 % des emplois du secteur privé et des entreprises commerciales en 1997; ce pourcentage était de 13 % en 1990.

Création d'emplois selon le niveau de savoir* entre 1984 et 1997, au Québec



*La définition des niveaux de savoir est établie selon deux critères : l'intensité des activités de recherche et de développement ainsi que le poids des scientifiques dans le capital humain des entreprises

Source : Statistique Canada et ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, L'économie du savoir 1984-1997, novembre 1998.

Le Québec est en déficit de jeunes diplômés, particulièrement dans des secteurs en pleine croissance qui requièrent une formation hautement spécialisée. Les besoins et le potentiel de développement sont déjà là. Cependant, la main-d'œuvre qualifiée manque à l'appel et, plus inquiétant encore, la relève n'est pas assurée dans tous les secteurs d'activité scientifique et technologique.

De plus, depuis 1997, les universités ont dû absorber des compressions budgétaires. La dépense par étudiant a diminué de 8 %; elle est inférieure de 7 % à celle des universités du reste du Canada.

Nous estimons qu'en s'attaquant à ces trois grands défis, la société québécoise se dote de moyens fondamentaux et irremplaçables pour son avenir qui est surtout celui de ses jeunes.

CHAPITRE 1 :
UNE QUALIFICATION POUR 100 % DES JEUNES

Malgré les nombreuses réformes qui ont marqué l'évolution du réseau québécois d'éducation, les résultats au chapitre de la réussite éducative sont loin d'être satisfaisants ou, à tout le moins, sont bien en deçà des attentes que suscitent l'avènement de la société du savoir et le positionnement souhaité du Québec sur la scène internationale. L'État doit maintenant réinvestir dans le système d'éducation en fonction des nouvelles réalités et des besoins des jeunes, mais il ne peut plus agir seul. Il doit le faire dans une perspective où tous les intervenants concernés se concertent pour atteindre l'objectif de la réussite éducative.

Nous proposons donc un objectif :

- ➔ **assurer une qualification pour 100 % des jeunes en fonction des choix et du potentiel de chaque jeune**

Chaque jeune a en effet un potentiel, des aptitudes, des intérêts, des rêves. Comme société nous devons envoyer un message fort à nos jeunes afin qu'ils poursuivent le plus loin possible leur formation et qu'ils obtiennent un diplôme donnant accès à la vie active. Aller à l'école jusqu'à 16 ans n'est pas un objectif, c'est un cadre légal qui statue seulement que les jeunes de moins de 16 ans doivent fréquenter l'école. Il faut viser plus haut. La fréquentation scolaire jusqu'à un âge minimal ne contient pas d'objectif de résultats. Ce sont ces objectifs de résultats dont il faut se doter.

La réforme de l'éducation découlant des États généraux sur l'éducation tenus en 1995-1996 propose qu'en 2010, 85 % des élèves d'une génération obtiennent un Diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans, 60 % un Diplôme d'études collégiales et 30 %, un baccalauréat. Nous devons viser une qualification pour 100 % des jeunes. Actuellement, les conditions sont loin d'être favorables à l'atteinte de cet objectif. De plus, les taux visés perdent toute leur raison d'être s'ils ne sont pas associés à la valeur qualifiante des diplômes.

Par ailleurs, plusieurs intervenants nous ont parlé des problèmes vécus par les jeunes de 16 et 17 ans qui ont quitté l'école sans diplôme et pour qui l'accès à plusieurs des programmes d'aide des gouvernements est à toute fin pratique impossible avant l'âge de 18 ans. Les jeunes ne sont pas admissibles à la sécurité du revenu malgré le taux élevé de chômage dans ce groupe. Par ailleurs, on sait que, plus il y a de temps écoulé entre la formation et l'insertion en milieu de travail, plus cette insertion a des risques d'être ratée ou d'être très laborieuse. Il s'agit là de problèmes extrêmement graves que le Québec ne peut pas se contenter de constater et pour lesquels il faudra

rapidement trouver des solutions en lien avec les propositions formulées à cet égard par le Chantier « Promouvoir une société équitable ». Le ministère de l'Éducation a mis sur pied un certain nombre de projets expérimentaux pour répondre aux besoins de ces jeunes. Cependant, il faut accélérer les démarches pour offrir des services adéquats à un plus grand nombre de jeunes qui vivent ces problèmes.

Nous avons envisagé un certain nombre d'hypothèses, notamment celle de hausser l'âge obligatoire de fréquentation scolaire à 18 ans ou encore de prévoir un suivi obligatoire des jeunes de 16 à 18 ans qui ont quitté l'école sans diplôme. Il s'agit d'hypothèses complexes que nos travaux n'ont pas permis d'approfondir suffisamment. Nous sommes d'avis cependant que l'école doit conseiller ces jeunes et leur offrir un cheminement personnalisé qui répond à leurs besoins. C'est pourquoi, nous recommandons :

➔ **que soit davantage systématisé le suivi des jeunes qui quittent l'école avant 18 ans sans avoir obtenu une formation qualifiante; que les commissions scolaires, en collaboration avec les intervenants du milieu, fournissent à ces jeunes l'information et l'aide nécessaires à la poursuite d'une formation adaptée à leurs besoins.**

UN PLAN DE RÉUSSITE DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT, À CHAQUE ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Pour expliquer l'abandon, le décrochage scolaire ou ce qui freine leur réussite, les jeunes ont évoqué tour à tour un certain nombre d'éléments ou d'obstacles, entre autres :

- ⇒ les difficultés d'apprentissage;
- ⇒ le rôle des enseignants;
- ⇒ l'orientation déficiente;
- ⇒ le caractère abstrait de la formation;
- ⇒ la rigidité des cheminements scolaires;
- ⇒ le peu d'attrait et d'accessibilité de la formation professionnelle;
- ⇒ le coût des études.

Ces éléments ou ces obstacles, si on s'y attaque, peuvent devenir des conditions favorables à la réussite. À cet égard, sur l'île de Montréal, des interventions destinées aux élèves à risque et en difficulté ont été mises en place avec un soutien financier particulier du ministère de l'Éducation qui alloue 10 M\$ par année aux écoles ciblées. Ces écoles sont encouragées à rechercher, à choisir et à mettre à l'essai des formes nouvelles d'organisation de l'enseignement et des services, des activités et des interventions qui favorisent l'apprentissage et la motivation.

Cette manière de procéder permet la flexibilité nécessaire pour que chaque milieu, en fonction des besoins de ses jeunes, détermine ses priorités d'action et fasse appel aux ressources disponibles localement.

Nous estimons que cette approche est préférable à une intervention conçue centralement en fonction de normes uniformes pour tous.

Pour remettre l'éducation au cœur du projet de société, nous recommandons :

- ➔ **Que chaque établissement (école, centre de formation, collège, cégep, université), de chaque ordre d'enseignement, élabore un plan de réussite de concert avec des partenaires du milieu et des jeunes.**

Dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire, le plan de réussite devrait accompagner le projet éducatif qu'il incombe au conseil d'établissement d'établir.

- ➔ **Que le plan de réussite de chaque établissement d'enseignement contienne :**
 - ⇒ la détermination des principaux problèmes qui font obstacle à la réussite et auquel il souhaite s'attaquer prioritairement (difficultés d'apprentissage, problèmes d'orientation scolaire, décrochage scolaire, formation professionnelle, etc.);
 - ⇒ les objectifs mesurables qu'il se donne au regard de la réussite (amélioration de la diplomation, diminution des changements de programme ou d'abandons scolaires, etc.);
 - ⇒ l'établissement des moyens qu'il entend prendre ainsi que les ressources qui y seront consacrées incluant les contributions de la collectivité. Ces moyens pourront porter autant sur l'offre d'activités parascolaires pour les élèves, l'encadrement des étudiants, l'ajout de ressources complémentaires que sur la formation du personnel.

- ➔ **Que le plan de réussite soit rendu public; que les résultats fassent l'objet d'une évaluation et que celle-ci soit aussi publique.**

Il importe que ce plan soit conçu et mis en œuvre au niveau local non pas en fonction de normes mur-à-mur mais de façon à tenir compte des particularités du milieu et des besoins des jeunes qui fréquentent l'établissement. Le ministère de l'Éducation devra mettre les ressources financières requises à la disposition des établissements. Il devra le faire sans uniformiser les plans locaux et respecter l'autonomie des établissements dans la recherche des solutions aux problèmes qu'ils voudraient résoudre.

La façon d'aménager l'organisation de ce plan de réussite appartient à chaque établissement avec la participation des partenaires, mais chacun devra s'engager à le définir, à le mettre en œuvre et, surtout, à en faire connaître les objectifs et les résultats.

Les partenaires potentiels

Le plan de réussite devra faire appel à la contribution de tous les partenaires potentiels pour lever les obstacles et créer des conditions favorables à la réussite éducative. Mais qui sont ces partenaires potentiels et quelles sont leurs responsabilités?

- **Les jeunes** eux-mêmes qui fréquentent les établissements. Ils sont coresponsables de leur réussite. Il leur revient de faire connaître leurs besoins et d'investir tous les efforts requis pour pousser le plus loin possible leur formation et persévérer en fonction de leurs capacités, de la carrière ou du métier qu'ils désirent exercer et du projet de vie qu'ils se sont donné. Chaque jeune, avec l'aide de ses parents, de ses professeurs et des ressources à sa disposition, élabore son projet d'avenir qui se traduit par un projet de formation qui lui est propre. Ceux et celles qui réussissent le mieux peuvent aussi venir en aide aux autres qui éprouvent des difficultés.
- **Les parents** et la famille, qui ont la responsabilité de motiver le jeune et de l'aider dans son cheminement. Leur engagement commence d'abord à la maison par de l'encouragement, de la stimulation et de l'aide. La construction d'un projet de vie, la détermination d'objectifs à long terme, l'apprentissage des valeurs de persévérance, d'estime de soi prennent racine dans le quotidien et la vie familiale. L'engagement des parents peut se poursuivre à l'école, par une participation à différents comités; ou dans la collectivité locale, par un apport à l'organisation d'activités stimulantes et enrichissantes, qui apprennent aux

jeunes à mieux se connaître, à développer leur créativité et le goût de s'instruire. Les parents ont aussi, en fonction de leurs revenus, la responsabilité de soutenir financièrement les jeunes qui désirent poursuivre des études supérieures.

Il faut cependant reconnaître que la situation économique des familles n'est pas la même pour toutes. De même, il n'existe plus un seul modèle de cellule familiale. Les nouvelles réalités familiales peuvent constituer certains obstacles à la volonté des parents d'aider leurs enfants dans leur cheminement. La société doit, en conséquence, se mobiliser pour aider ces parents à remplir ce rôle fondamental de soutien auprès de leurs enfants, particulièrement à l'étape de leur vie où les jeunes en ont le plus besoin.

- **Les enseignants** sont aussi concernés au premier chef par la réussite éducative des jeunes. Ils ont comme responsabilité première de leur enseigner et de les encadrer et aussi celle d'être attentifs à ces signes qui traduisent un problème et qui exigeraient le recours à d'autres intervenants. Comme enseignants, ils doivent veiller à mettre à jour leurs connaissances et à inciter le jeune au dépassement, à la formulation d'attentes élevées et à la ténacité. Ils doivent participer activement à la vie de l'établissement et accompagner le jeune dans son cheminement.
- **Le personnel professionnel** est chargé de fournir les services spécialisés, de développer et d'encadrer des activités stimulantes pour les élèves. Il participe au projet en mettant à profit ses connaissances qu'il a le devoir de garder à jour.
- **Les groupes sociaux et communautaires**, particulièrement ceux qui rassemblent en majorité des jeunes ou des familles en difficulté, sont très près des jeunes; ils connaissent leurs problèmes et peuvent leur transmettre un certain nombre de valeurs fondamentales telles que l'importance des études et le développement de leur plein potentiel. Des lieux, comme les maisons de jeunes, offrent aux jeunes la possibilité de participer activement à divers projets collectifs les aidant ainsi à mieux se connaître et à préciser leurs projets d'avenir. Ces groupes peuvent aussi venir en aide aux parents qui en ont besoin pour mieux soutenir le cheminement de leurs enfants.
- **Les entreprises et le milieu des affaires** ont aussi une contribution à apporter. D'une part, les entreprises doivent faire connaître les compétences dont elles ont besoin et ouvrir plus largement leurs portes aux jeunes que ce soit pour des visites, des stages d'initiation et d'exploration ou carrément pour des stages de formation pratique. D'autre part, elles doivent offrir à leurs jeunes employés qui auraient quitté prématurément l'école, sans avoir terminé leurs études, les

meilleures conditions possibles pour compléter leur formation. Elles devraient aussi investir davantage en collaboration avec les institutions d'enseignement, dans des secteurs d'activité à portée plus sociale. Enfin, inutile d'insister sur le fait que les conditions de travail sont un facteur souvent déterminant de la disponibilité et du type d'aide que les parents peuvent offrir à leurs enfants dans leur cheminement éducatif.

- **Les syndicats** sont également des acteurs dont les interventions peuvent être déterminantes auprès des jeunes. Au-delà de leurs intérêts plus corporatistes, ils doivent participer à cet effort collectif qui vise à définir un nouvel environnement pour encourager la réussite du plus grand nombre possible de jeunes. Les syndicats ont en effet la responsabilité sociale de s'assurer que leurs futurs membres disposeront de toutes les qualifications requises pour exercer le métier ou la profession choisi.
- **Les municipalités** ont un rôle de plus en plus important à jouer, en offrant aux jeunes des activités éducatives, culturelles ou sportives qui les stimulent, les valorisent. Entre la fin des classes et le moment où la famille se retrouve à la maison, il existe une période où certains jeunes sont souvent laissés à eux-mêmes, inactifs, à se demander comment meubler leur temps. Les municipalités doivent de plus favoriser une participation active des jeunes dans l'organisation des activités et dans la vie municipale dans son ensemble. C'est pourquoi, elles sont devenues des partenaires indispensables pour favoriser l'atteinte des objectifs qui seront précisés dans le plan de réussite éducative.

L'appropriation collective de la réussite éducative des jeunes doit donc se faire en fonction d'objectifs précis appuyés par des mécanismes concrets qui mettent à contribution le plus possible les intervenants auprès du jeune dans sa vie de tous les jours. Dans ce contexte, le milieu local apparaît le plus approprié pour déterminer les besoins des jeunes et convenir des moyens les plus appropriés. Ces moyens concernent bien sûr la vie à l'école, mais aussi la vie à l'extérieur de l'école.

Les plans de réussite ne seront cependant pas suffisants pour résoudre l'ensemble des problèmes rencontrés. D'autres actions devront être entreprises en parallèle et contribueront à créer des conditions favorables à la réussite d'un plus grand nombre de jeunes tout en levant certaines difficultés de parcours qu'ils rencontrent dans leur cheminement scolaire. Certaines pourraient avantageusement être mises en œuvre dans le cadre du plan de réussite.

DES CONDITIONS FAVORABLES

LA PRÉVENTION ET LE DÉPISTAGE PRÉCOCE DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

L'abandon et le décrochage scolaire sont des phénomènes importants par leur ampleur et leur impact. Ainsi, 41 % des garçons et 26 % des filles sortent du secteur jeune du secondaire sans diplôme. Ils quittent l'école sans posséder une formation suffisante pour s'intégrer socialement et économiquement. Loin de diminuer, ce phénomène est même en légère augmentation.

Bien que les filles soient moins nombreuses que les garçons à quitter l'école sans diplôme, les conséquences pour celles qui le font sont souvent très graves, à long terme. Les garçons s'en tirent mieux que les filles sur le plan de l'emploi; ils ont plus de facilité à se trouver un emploi et ils sont mieux rémunérés.

Les causes en sont multiples et ont déjà fait l'objet de nombreux constats. La pauvreté des familles, l'absence de soutien parental favorisant la persévérance aux études, les difficultés d'apprentissage se conjuguent souvent et laissent prévoir, dès la maternelle et l'entrée au primaire, que bon nombre d'élèves risquent de décrocher.

D'autres, à leur entrée au secondaire, plus de garçons que de filles, se désintéressent de l'école. Ils considèrent qu'elle ne leur sert à rien et qu'elle n'est pas faite pour eux. Certains ont connu, dès le primaire, des échecs scolaires. Âgés de 13 ans, même s'ils n'ont pas les acquis nécessaires, ils entrent au secondaire et sont orientés vers des cheminements particuliers. En 1997, selon le Conseil supérieur de l'éducation, un peu plus de 35 000 élèves inscrits au secondaire se retrouvaient dans de tels cheminements. Sans interventions particulières et sans encadrement, bon nombre de ces élèves n'auront pas la motivation suffisante pour continuer et n'obtiendront pas de qualification.

La politique familiale et la réforme de l'éducation visent à corriger ces iniquités d'accessibilité à la réussite scolaire. L'implantation de centres de la petite enfance ayant des programmes éducatifs, l'introduction de la maternelle cinq ans à temps plein pour tous, l'implantation d'un programme éducatif au préscolaire et la réforme des cycles d'enseignement au primaire auront des effets à long terme sur les jeunes qui en bénéficieront.

Si tous s'entendent pour dire que la prévention constitue l'approche la plus pertinente, il importe donc d'agir plus énergiquement et d'intervenir très tôt afin de dépister et de corriger les difficultés d'apprentissage et de comportement.

Pistes de solution**➔ Agir de façon préventive : un dépistage précoce et une intervention rapide**

Il faudra s'assurer de la présence de ressources professionnelles suffisantes qui, en collaboration avec les enseignants, seront chargées de repérer les jeunes les plus à risque de décrochage, de dépister les problèmes, d'aider à leur résolution ou, pour les cas plus lourds, de diriger les jeunes vers les services spécialisés à l'extérieur de l'école.

Les plans de réussite préciseront les moyens et les ressources professionnelles retenus par les établissements en concertation avec le milieu.

➔ Soutenir les familles

La condition socio-économique des familles est un facteur déterminant dans la réussite des jeunes. Il faut souligner l'importance de mieux soutenir les familles qui en ont besoin et de les accompagner dans leur rôle d'éducation. En effet, il est démontré que la persévérance aux études est étroitement liée à la valorisation que font les parents du diplôme, de la culture et des connaissances. Le Chantier « *Promouvoir une société équitable* » a abordé cette question des conditions socio-économiques des familles et nous partageons sa préoccupation en ce qui touche un meilleur soutien aux familles, et ce, dans une perspective d'équité.

DES ENSEIGNANTS VALORISÉS, MOTIVÉS, DONT LES CONNAISSANCES SONT À JOUR

Un corps enseignant dynamique et novateur est une autre condition favorable à la réussite éducative. Or, des représentants des enseignants ont indiqué aux membres du Chantier que les pressions qui s'exercent sur l'école se répercutent directement sur le corps professoral. Comment les enseignants peuvent-ils prendre en charge les jeunes alors que tout change autour d'eux? Ceux-ci ont souvent le sentiment d'être laissés à eux-mêmes devant les exigences sans cesse plus nombreuses de la société et des jeunes au regard de la formation. Ainsi, l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage en classe régulière est un bon exemple des exigences plus fortes qu'on demande aux enseignants. Sans l'apport de ressources spécialisées, c'est la qualité de l'enseignement pour l'ensemble de la classe qui est affectée.

Force nous est de constater que le travail des enseignants est un travail extrêmement important mais très difficile et que notre société ne reconnaît pas ce travail à sa juste valeur.

Par ailleurs, les professeurs ont aussi indiqué que la complexité des situations auxquelles ils doivent faire face a profondément modifié la relation de l'enseignant avec l'élève et l'étudiant. L'augmentation de la pauvreté des enfants et des difficultés d'apprentissage, la diversité des cultures et des religions, les situations de violence à l'école font en sorte que l'enseignant ne peut à lui seul encadrer chaque jeune et être le garant de sa réussite scolaire. Tout cela, dans un contexte où ses conditions de travail se sont fragilisées et où on a diminué les services aux élèves qui ont besoin de soutien.

Plusieurs jeunes considèrent que certains professeurs manquent de passion dans l'exercice de leur profession. Ils les trouvent souvent désabusés, dévalorisés, incapables de transmettre le goût de la discipline qu'ils enseignent et le goût d'apprendre en général. Ils leur reprochent également d'être bien peu au fait des possibilités qu'offre le développement des technologies. Certains reconnaissent cependant que le nombre élevé d'élèves par classe laisse peu de temps au professeur pour s'occuper de chacun d'eux.

En 1998, l'âge moyen des enseignants à temps plein était de 43,3 ans au primaire et au secondaire, de 43,9 ans au collégial. À ces ordres d'enseignement, l'âge moyen a diminué au cours des dernières années. Le rajeunissement du corps professoral indique qu'on a recommencé à recruter de nouveaux enseignants, mais, une proportion encore importante du personnel est à temps partiel ou a un statut contractuel. Au primaire et au secondaire, 23 % de l'effectif est à temps partiel. Cette proportion grimpe à 49 % en formation professionnelle où l'on n'engage maintenant que des professeurs à contrat.

Tout en reconnaissant l'importance de valoriser le corps enseignant pour assurer la réussite éducative des jeunes, les membres sont convaincus que l'atteinte de l'objectif implique aussi une évaluation formelle des enseignants au primaire et au secondaire. Cette évaluation devrait être envisagée non pas comme un moyen de juger une performance mais comme un mécanisme de soutien pédagogique.

Pistes de solution

- ➔ Mieux soutenir le travail des enseignants auprès des jeunes par l'ajout à l'école de ressources spécialisées.

- ➔ Assurer une plus grande stabilité du corps professoral, particulièrement à la formation professionnelle, de façon à éviter la précarité d'emploi.
- ➔ Obliger les commissions scolaires, de concert avec les syndicats concernés, à se doter d'une politique d'évaluation des enseignants; que celle-ci soit mise en œuvre par les établissements qui auront à se doter de mécanismes formels de supervision pédagogique en lien avec le projet éducatif de l'école.
- ➔ Assurer, dans le cadre du projet éducatif de l'école, une formation continue obligatoire pour les enseignants; que les ressources financières suffisantes y soient consenties.

UNE ORIENTATION PERSONNALISÉE QUI AIDE LE JEUNE À CHOISIR SON CHEMINEMENT

L'orientation scolaire et professionnelle est une démarche qui s'étend du primaire jusqu'à la fin des études. Elle comprend plusieurs grandes étapes qui doivent aider le jeune à mieux se connaître, à connaître le monde scolaire et celui du travail de sorte que les choix qu'il est appelé à faire soient fondés. C'est une démarche personnelle qui se fait au rythme de chacun, selon le moment approprié.

Bien que jugée comme une clé importante aux problèmes de bifurcation, de changement de programme, d'abandon des études, l'orientation, les services et les activités qui lui sont rattachés ont été les premiers à subir des compressions budgétaires auxquelles ont dû se soumettre les établissements d'enseignement au cours des dernières années. Les conséquences de cette réduction de services risquent d'amplifier encore davantage les problèmes majeurs causés par une orientation scolaire et professionnelle déficiente.

Tous les intervenants et spécialement les jeunes dans les ateliers régionaux ont insisté fortement pour dire que l'école et le milieu ne les aident pas suffisamment dans tous les choix qu'ils doivent faire. Le système d'éducation leur apparaît à la fois complexe et rigide. Ils ont de la difficulté à s'y retrouver. Complexe parce qu'il offre de multiples voies dont les issues ne sont pas toujours claires et surtout parce que ce sont précisément des voies de sortie, étanches, ne permettant pas de revenir et de continuer une formation à un niveau plus avancé. Ils déplorent le peu de connaissances qui leur sont transmises sur les perspectives qu'offre le marché du travail et sur la réalité des métiers et des professions qui y sont pratiqués. Les informations et les ressources d'accompagnement se font rares et tardives dans leur cheminement et les jeunes se voient laissés à eux-mêmes.

Les attentes des jeunes sont précises et clairement exprimées. Ils veulent des contacts plus rapides avec la réalité du marché du travail. Ils demandent à être mieux renseignés sur les perspectives du marché de l'emploi, sur l'exercice des métiers et professions, sur l'organisation concrète du milieu dans lequel s'exercent les emplois. Pour cela, ils réclament des journées carrières, des conférences, des visites de différents milieux de travail allant de la grande entreprise aux entreprises de l'économie sociale, des stages d'observation. La collaboration entre les établissements d'enseignement et les entreprises de toute nature est ici particulièrement sollicitée. Cette collaboration s'avère également essentielle pour développer des outils facilitant l'orientation. Enfin, ils relèvent d'importantes lacunes dans la communication de l'information sur les programmes d'études et les exigences qui s'y rattachent.

L'orientation étant une démarche personnelle, les jeunes souhaitent vivement des services spécialisés et personnalisés offerts par du personnel compétent qui les aident à mieux cerner les choix qui s'offrent à eux, et ce, tout au long de leur parcours scolaire. Les enseignants ont aussi un rôle à jouer dans l'orientation des jeunes pour les conseiller et les diriger. Les jeunes estiment essentiel que les enseignants mettent à jour régulièrement leurs connaissances du marché de l'emploi et des compétences exigées de manière à adapter les contenus de formation et ainsi communiquer les informations appropriées aux jeunes qui veulent savoir ce qui les attend.

Rôle des mathématiques dans le curriculum scolaire

Plusieurs intervenants ont aussi fait remarquer que, dans la réalité, la démarche d'orientation se fait en quelque sorte par défaut, par élimination. Ces « choix » - qui n'en sont pas - sont dictés par les échecs et les réussites qui déterminent ainsi le cheminement que peut emprunter le jeune dans le système scolaire. Ce procédé contribue à amplifier les problèmes, à démotiver les jeunes et même à les conduire à l'abandon. À cet égard, le rôle discriminant des mathématiques dans les choix scolaires est fortement remis en cause.

Il faut éviter que cette discipline oriente trop tôt les jeunes dans leur cheminement soit parce qu'ils n'ont pas suivi les cours requis ou encore, par défaut, s'ils ont connu des échecs. Il faut même se demander dans quelle mesure l'effet repoussoir des mathématiques, en plus de dévaloriser la discipline, ne contribue pas également au peu d'intérêt pour les sciences d'un grand nombre de jeunes. Les approches pédagogiques reliées à l'enseignement des mathématiques doivent être révisées afin que les jeunes saisissent mieux l'importance et la valeur de cette discipline.

À la suite d'une consultation, le ministère de l'Éducation a convenu d'offrir un cours de mathématiques suffisamment solide et abordable pour répondre aux attentes, aux capacités et aux besoins des élèves et pouvant permettre à l'ordre collégial de

reconsidérer les seuils d'accueil dans ses différents programmes. Dans le cadre de la rénovation du curriculum, des programmes différenciés (ie. de plus d'un niveau de difficultés) seront ainsi conçus pour répondre aux exigences des parcours de formation.

Pistes de solution

- ➔ Assurer une orientation scolaire et professionnelle personnalisée pour chacun et accroître les ressources qui y sont consacrées à tous les ordres d'enseignement.
- ➔ Prévoir, en collaboration avec l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères en orientation du Québec, un plan de formation continue à l'intention du personnel qui travaille dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle.
- ➔ Bonifier, dans la formation initiale reçue par les conseillers en orientation, la place occupée par les connaissances sur les métiers, les professions et le fonctionnement du marché du travail.
- ➔ Mettre en place une série d'activités pour permettre aux élèves de préciser leurs intérêts et leurs aptitudes, de mieux connaître les métiers et les professions, d'obtenir les informations pertinentes et à jour sur les perspectives d'emploi.
- ➔ Accélérer les démarches en cours au ministère de l'Éducation, sur la place des mathématiques dans le curriculum scolaire afin que celles-ci n'orientent pas les jeunes trop tôt ou par défaut dans leur cheminement personnel.

DES DIFFICULTÉS DE PARCOURS DANS LE CHEMINEMENT SCOLAIRE

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE PEU VALORISÉE, PEU ACCESSIBLE AUX JEUNES; UNE FORMATION TECHNIQUE DONT LE DÉVELOPPEMENT A ÉTÉ LIMITÉ AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

En 1997-1998, l'accès aux études en formation professionnelle touchait 16,9 % des jeunes de moins de 20 ans dont 62 % étaient déjà titulaires d'un Diplôme d'études secondaires.

La même année, les jeunes de moins de 20 ans représentaient plus du tiers (34,9 %) de l'effectif de la formation professionnelle dans les filières régulières comparativement à un peu plus du quart (28,1 %) en 1993-1994. On note donc une présence accrue des jeunes par rapport aux adultes mais ils demeurent minoritaires.

Les perspectives d'emploi pour le titulaire d'un diplôme sont nettement meilleures que celles offertes à ceux qui quittent sans qualification. En 1998, les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) du secondaire qui ont obtenu leur diplôme en 1996-1997 connaissaient un taux de chômage de 18,4 %, ce qui représente une baisse de 5,8 points de pourcentage par rapport à 1997. Même si le taux de chômage de ces jeunes peut paraître élevé, il se compare avantageusement à celui que connaissent les jeunes qui quittent leurs études secondaires sans diplôme et qui était de 23,8 % en 1998. La proportion des titulaires d'un DEP du secondaire en emploi est en hausse depuis 1994. Cela indique sans aucun doute qu'une formation professionnelle terminée est la porte vers l'emploi.

La formation technique au collégial offre d'intéressantes perspectives d'emploi. Un an après la fin de leurs études, les diplômés de 1996-1997 avaient intégré le marché du travail dans une proportion de 71,6 %. Dans ce secteur, on note également une régression importante du taux de chômage qui est passé de 13,2 % à 8,6 % de 1990 à 1998. Le problème majeur demeure le faible taux de diplomation et, plus inquiétant encore, c'est la diminution constante de ce taux. Entre 1990-1991 et 1996-1997, on enregistre une perte de 7 points faisant diminuer le taux de 58,6 à 51,4.

Les jeunes en région ont fait part de leurs attentes : ils veulent un accès plus grand aux programmes de formation professionnelle et technique. À défaut, ils doivent soit quitter la région pour aller chercher la formation qu'ils souhaitent, soit opter pour une formation de deuxième ou troisième choix avec tous les risques de désintéressement et d'abandon que cela comporte. Pourtant, une trentaine de programmes techniques

du collégial ont été révisés, mais ils ne sont pas implantés, faute de ressources. Les jeunes ont aussi déploré le déphasage rapide des enseignants par rapport au marché du travail.

S'il est un secteur où la réforme de l'éducation des années 60 n'a pas donné les fruits escomptés, c'est celui de la formation professionnelle. Les auteurs du rapport Parent avaient prévu qu'en intégrant ce type de formation dans le réseau des écoles secondaires, ce secteur s'en trouverait valorisé et attirerait une clientèle plus nombreuse que celle de la formation générale. L'attrait anticipé ne s'est pas concrétisé. Encore aujourd'hui, nombre de jeunes perçoivent leurs pairs en formation professionnelle comme des décrocheurs de retour sur les bancs d'école ou des élèves qui ont des difficultés scolaires. Les parents, les enseignants et les orienteurs n'encouragent pas les jeunes dans cette voie.

Pour les jeunes, la formation professionnelle est rarement un premier choix : les personnes qui s'inscrivent à un tel programme ont parfois effectué un détour par le collège ou, pour une période plus ou moins longue, par le marché du travail. L'organisation de l'enseignement est peu adaptée aux jeunes. Elle semble répondre plus adéquatement aux besoins de formation des adultes.

Plusieurs gestes ont déjà été faits pour rehausser la valeur de la formation professionnelle et la rendre plus attrayante : hausse des exigences (1986), campagnes d'information, aménagement de passerelles, diversification des voies de formation, sensibilisation des filles à l'exercice de métiers non traditionnels, élaboration des programmes de formation en fonction des compétences requises pour exercer un métier, programmes d'apprentissage, participation accrue des entreprises à la formation des élèves par le biais de stages en milieu de travail, etc... Force est de constater que la partie n'est pas gagnée.

Les exigences de formation de base comme préalables à l'accès aux programmes de formation professionnelle ont découragé plusieurs jeunes de s'engager dans cette voie. Ces jeunes ont souvent décroché de l'école avant d'y avoir accès et sortent donc sans qualification.

L'expérimentation d'une formation professionnelle offerte plus tôt pour des métiers semi-spécialisés ou offerte en concomitance avec la formation générale pour tous les programmes de formation professionnelle a permis d'introduire plus de souplesse dans les cheminements. Ces cheminements sont maintenant possibles mais les commissions scolaires tardent à les implanter.

Pour que les jeunes deviennent la clientèle prioritaire et majoritaire de la formation professionnelle au secondaire, la mise en place de cheminements diversifiés doit

s'accélérer. Les voies d'accès à l'enseignement postsecondaire doivent être aménagées pour les rendre aussi normales et régulières que celles aménagées pour l'enseignement général.

La deuxième révolution en éducation doit se faire sur le terrain de la formation professionnelle et technique avec la préoccupation d'offrir aux jeunes des formations qualifiantes et pratiques en évitant à tout prix la reconnaissance de formation à rabais.

L'instauration d'une filière de formation professionnelle et technique permettant un cheminement continu contribuera grandement à valoriser cette formation.

Pistes de solution

En ce qui concerne la formation professionnelle :

- ➔ Offrir la formation professionnelle en priorité et en majorité aux clientèles jeunes.
- ➔ Accentuer la lutte aux préjugés et aux stéréotypes concernant la formation professionnelle.
- ➔ S'assurer que les commissions scolaires, tel que déjà recommandé par la *Commission des États généraux sur l'éducation*, offrent dès le 4^e secondaire, la formation professionnelle en concomitance avec la formation générale et que celle-ci soit adaptée au contexte d'apprentissage de ces jeunes.

En ce qui concerne la formation professionnelle et technique :

- ➔ Réviser la distribution et l'offre des programmes de formation professionnelle et technique en régions afin d'augmenter le choix des jeunes.
- ➔ Mettre les ressources nécessaires à la disposition du réseau de l'enseignement collégial afin qu'il puisse offrir rapidement les programmes révisés de formation technique.
- ➔ Permettre aux professeurs en formation professionnelle et technique d'effectuer des stages de ressourcement en milieu de travail.

DES CHEMINEMENTS RIGIDES, DES ACQUIS NON RECONNUS

La reconnaissance des acquis de formation obtenus à l'intérieur du réseau de l'éducation

Depuis la réforme de l'éducation des années 60 et la multiplication des filières de formation, on a souvent dénoncé la rigidité du système et les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés lorsqu'ils veulent faire reconnaître des acquis de formation obtenus à l'intérieur même du réseau de l'éducation. Or, force est de constater que ces problèmes ne sont toujours pas réglés, du moins à la satisfaction des jeunes, puisque plusieurs les ont à nouveau soulevés dans le cadre de nos travaux.

D'une part, les jeunes qui sont en cheminement continu jusqu'à l'université constatent le peu d'arrimage dans les contenus de formation d'un ordre d'enseignement à un autre. Ils soulignent notamment que certains programmes universitaires accordent peu de reconnaissance aux cours qui se donnent dans le secteur préuniversitaire au collégial.

D'autre part, ceux et celles qui décident de changer de programme ou encore de poursuivre leurs études après l'obtention d'un diplôme dit « terminal », dénoncent l'absence de passerelles pour faciliter leur cheminement et reconnaître la formation acquise avant d'effectuer les changements de parcours désirés. Les problèmes surviennent particulièrement lorsque les jeunes qui détiennent un Diplôme d'études professionnelles du secondaire veulent accéder à une formation technique au collégial. Les crédits obtenus au secteur technique du collégial ne sont que peu ou pas reconnus par les universités. Des problèmes nous ont aussi été soulignés lorsque les étudiants désirent se faire reconnaître des cours entre les facultés d'une même université ou encore lorsqu'ils veulent changer d'établissement universitaire pour poursuivre leur formation.

La reconnaissance des acquis obtenus à l'extérieur du réseau de l'éducation

Plusieurs jeunes, particulièrement dans le cadre des ateliers locaux et régionaux, ont fait part des obstacles qu'ils rencontrent pour faire reconnaître les compétences qu'ils ont acquises en dehors du système scolaire. Or, s'il est généralement reconnu aujourd'hui que l'école n'est pas le seul lieu de formation. Nous croyons qu'il faut combattre avec acharnement la croyance selon laquelle ce qui se fait à l'extérieur des institutions d'enseignement n'est pas de la formation qualifiante.

Bien que certaines formes de reconnaissance des acquis existent, il importe d'en élargir la portée et d'introduire une plus grande efficacité. La trop grande centralisation freine ce développement.

On peut, en effet, acquérir des connaissances et développer des habiletés directement sur le marché du travail; certaines entreprises offrent elles-mêmes des cours à leurs travailleurs; les firmes privées de formation se sont multipliées au cours des années, sans compter le développement des groupes d'éducation populaire. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité a pour sa part développé, en collaboration avec les établissements d'enseignement, différents programmes de formation en milieu de travail, dont le régime de qualification, le soutien aux entreprises d'insertion et la mise sur pied d'un régime d'apprentissage qui fait présentement l'objet de projets-pilotes.

Pistes de solutions

- ➔ Accélérer les travaux en cours au ministère de l'Éducation visant l'harmonisation de la formation professionnelle avec la formation technique, lorsque pertinent, afin de permettre le passage d'élèves détenant un Diplôme d'études professionnelles du secondaire (DEP) à la formation technique du collégial.
- ➔ Rendre plus efficaces les mécanismes de reconnaissance des acquis scolaires en décentralisant le processus et en associant aux décisions les professeurs des ordres d'enseignement concernés.
- ➔ S'assurer que, d'ici un an, le ministère de l'Éducation de concert avec Emploi-Québec et les partenaires concernés, précise les solutions permettant de reconnaître les compétences acquises par les jeunes en lien avec le régime d'apprentissage et les autres formations en milieu de travail.

DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES PEU DIVERSIFIÉES, UNE FORMATION PRATIQUE INSUFFISANTE

Reconnaître la valeur formatrice de diverses expériences vécues hors des programmes scolaires et prévoir que la formation devrait aussi inclure des expériences pratiques : ce sont là des façons de contrer la rigidité des programmes et de leurs contenus jugés

trop théoriques, d'y introduire plus de souplesse, de susciter un plus grand intérêt et un plus grand engagement des jeunes dans leur formation.

Des activités formatrices

La formation, ce n'est pas l'affaire de l'école, seule. Elle s'acquiert dans de nombreuses expériences et en de multiples lieux. La formation, entendue au sens large, comporte des apprentissages tournés vers l'acquisition de connaissances mais aussi des apprentissages qui développent les aptitudes et les attitudes pour faciliter l'acquisition des compétences transversales telles apprendre à choisir, à exercer son esprit critique, apprendre à travailler en équipe, à s'adapter dans des environnements changeants, apprendre à apprendre.

Ces apprentissages peuvent favoriser également l'exercice de la citoyenneté et prolonger en quelque sorte la formation acquise dans le cadre du cours sur la citoyenneté. Ainsi, par exemple, la participation aux conseils étudiants ou aux conseils d'établissement permet aux jeunes de s'initier à la vie démocratique et de développer leur sens civique.

Les pratiques pédagogiques et le curriculum laissent très peu de place à ces approches concrètes qui font appel à une plus grande participation active du jeune à sa formation. Être confronté à des situations réelles, apprendre à composer avec des contraintes, apporter sa contribution dans une cause, s'engager dans un mouvement, être en contact avec d'autres, ce sont là des motivations qui poussent les jeunes à exercer des activités à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Ces activités sont autant d'occasions d'acquérir des habiletés et des savoir-faire utiles et nécessaires à une intégration sociale et professionnelle réussie.

Le milieu devrait encourager les jeunes à participer à de nombreuses activités qui leur permettent d'expérimenter diverses facettes de la vie en communauté, d'acquérir des connaissances, des habiletés et des intérêts : bénévolat, activités sportives, culturelles, scientifiques et organisations sociales. L'école devrait, pour sa part, faciliter ces expériences et en reconnaître la valeur formatrice.

Des stages de formation

Dans le cadre des programmes de formation professionnelle et technique, la pertinence d'offrir aux jeunes une formation alternée pour l'apprentissage d'un métier, d'une technique ou d'une profession n'est plus à démontrer. Le stage permet à l'étudiant de confirmer son choix de carrière, de mettre en application la formation

formelle, d'acquérir des expériences pratiques et d'entrer en relation avec diverses technologies. De même, il le met en confiance dans l'exercice de son métier ou de sa profession en plus de lui permettre de se construire un réseau de relations. L'offre de stages à l'intérieur des programmes de formation oblige aussi l'établissement à demeurer en relation avec la réalité du marché du travail.

Dans l'ensemble des programmes de formation, à tous les ordres d'enseignement, le développement de la formule de stages est toutefois limité par l'absence d'une culture de qualification intégrant la formation alternée et d'une culture de stages dans les lieux de travail. Il en résulte un manque de lieux pour accueillir les stagiaires, des responsables de placement qui entrent en compétition les uns avec les autres pour obtenir les places disponibles, des entreprises et des organismes qui ne comprennent pas toujours leur rôle et leurs responsabilités ni les bénéfices qu'ils peuvent en retirer à court, moyen et long terme.

Actuellement, plus de 40 programmes d'alternance travail-études, au secondaire, sont offerts dans 34 établissements et 70 projets sont en cours. Au collégial, 38 sont offerts dans 35 établissements et 60 projets sont en développement. À l'université, on compte 200 programmes au baccalauréat, 50 au 2^e cycle et 5 au 3^e cycle. Les étudiants demandent l'accès à une activité de préparation professionnelle dans tous les programmes et des stages dans les baccalauréats professionnels. Des progrès, certes, mais qui ne touchent qu'une infime partie des besoins des étudiants. Cependant, on ne peut ignorer les difficultés que soulève l'arrimage entre l'offre souvent réduite et la demande accrue de stages.

L'intégration des nouvelles technologies à la pédagogie

Conscients de l'énorme potentiel qu'offrent les nouvelles technologies pour favoriser l'acquisition de connaissances, les jeunes souhaitent un accès plus facile à ces technologies. Le Chantier « Élargir notre ouverture sur le monde » s'est attardé plus précisément aux problèmes d'accessibilité et propose des pistes de solution pour mieux répondre aux besoins des jeunes concernant cette question.

Par ailleurs, un certain nombre d'entre eux ont déploré que les nouvelles technologies de l'information soient si peu intégrées aux méthodes d'apprentissage. Ils considèrent pourtant que ce serait là un moyen de rendre la pédagogie plus vivante et plus adaptée aux réalités de l'avenir. Les professeurs, pour leur part, n'ont souvent pas les connaissances de base requises pour intégrer les nouvelles technologies à leur méthode d'enseignement et la disponibilité de logiciels éducatifs en français et de contenus pédagogiques ayant recours à ces technologies sont encore très limités.

Pistes de solution

- ➔ Obtenir un engagement de l'ensemble des partenaires à offrir des expériences pratiques aux jeunes.
- ➔ Reconnaître à tous les niveaux d'enseignement les expériences des jeunes; que celles-ci soient créditées à l'intérieur du parcours scolaire.
- ➔ Reconnaître la participation des jeunes aux conseils d'établissement et leur accorder le droit de vote.
- ➔ Offrir davantage de programmes d'alternance travail-études.
- ➔ Augmenter les stages formels dans le cadre de l'ensemble de la formation; que ces stages soient définis, encadrés et évalués; que le milieu de travail qui accueille le stagiaire offre les structures d'encadrement appropriées; que les entreprises soient incitées à se doter d'un coordonnateur de stages et soutenues à cette fin.
- ➔ S'assurer que le ministère de l'Éducation, la Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec travaillent de concert pour faciliter le développement des stages et qu'à cette fin, ils envisagent le recours au Fonds national de développement de la main-d'œuvre.
- ➔ Rendre le stage obligatoire pour les jeunes inscrits en formation professionnelle et technique.
- ➔ Indiquer et mettre en place, s'il y a lieu, au niveau régional ou local, un mécanisme de coordination léger regroupant les acteurs des milieux patronaux, syndicaux et scolaires pour susciter et gérer l'offre et la demande de stages.
- ➔ S'assurer que l'État, sa fonction publique et ses réseaux accueillent davantage de stagiaires et offrent un encadrement de qualité.
- ➔ Utiliser davantage les nouvelles technologies comme moyen d'apprentissage et que cette dimension soit introduite dans les cours de formation des maîtres; que la conception de logiciels éducatifs en français et de contenus pédagogiques ayant recours à ces technologies soit accélérée.

UN ENDETTEMENT ACCRU DES ÉTUDIANTS

Dans la très grande majorité des ateliers régionaux et lors des rencontres que nous avons tenues avec les diverses fédérations étudiantes, les jeunes ont exprimé leurs inquiétudes au regard des difficultés économiques que bon nombre d'entre eux rencontrent pendant et après leurs études. La disponibilité de plus en plus rare des emplois d'été et du travail à temps partiel durant les études les pousse à l'endettement et ils ont des difficultés à rembourser leurs dettes. Ils dénoncent plus particulièrement l'apparition et la multiplication des frais divers et le fait qu'on ne les prenne pas en compte dans le calcul de l'aide financière. En région plus éloignée, on considère que le régime de prêts et bourses ne tient pas suffisamment compte des frais réels engagés, des coûts de transport notamment, pour poursuivre des études à l'extérieur de son lieu d'origine.

Bien que la dette accumulée par les étudiants québécois soit significativement inférieure à celle des étudiants des autres provinces canadiennes, il n'en demeure pas moins que la dette moyenne, tous niveaux d'enseignement confondus, a presque doublé en moins de 10 ans. Elle est en effet passée de 5 551 \$ en 1989-1990 à 9 746 \$ en 1997-1998. Au cours de cette dernière année, elle était en moyenne de 7 354 \$ en formation technique au collégial, de 11 989 \$ au premier cycle universitaire, de 15 662 \$ au deuxième cycle et de 17 898 \$ au troisième cycle.

D'autres données démontrent qu'en fait, les étudiants québécois sont de plus en plus nombreux à éprouver des difficultés de remboursement. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié du programme de remboursement différé est passé de 8 239 en 1991-1992 à 30 486 en 1997-1998 : une augmentation de plus de 250 %. Pour la même période, le montant cumulatif remboursé par le gouvernement pour des prêts non payés est passé de 190,4 M\$ à 424,3 M\$; une augmentation de 120 %. Quant au nombre d'ex-étudiants ayant fait faillite, il a grimpé de 774 en 1993-1994 à 3 537 en 1997-1998 ; une augmentation de 350 %!

Au cours des dernières années, diverses mesures ont été mises en place pour réduire le niveau d'endettement des étudiants et pour faciliter le remboursement de leur prêt à la fin des études. Ainsi le programme de remise de dette, réservé aux étudiants des deuxième et troisième cycles, a été modifié et étendu cette année aux étudiants du premier cycle universitaire et le sera aux étudiants du secteur technique du collégial dès l'an prochain. Ce programme permet à un étudiant qui termine ses études dans les délais prescrits de voir sa dette diminuée de 15 %. Depuis l'an dernier, les ex-étudiants qui remboursent leur prêt bénéficient d'un crédit d'impôt provincial de l'ordre de 23 % sur les intérêts payés chaque année sur leur dette d'études. Au fédéral, ce crédit d'impôt est de 17 %. Les efforts en ce sens doivent être accentués.

Enfin, si tous reconnaissent que les droits de scolarité au Québec sont encore les plus bas en Amérique du Nord, les opinions que nous avons entendues divergent considérablement en ce qui a trait à l'opportunité ou non de les modifier. Certains s'opposent au dégel des droits de scolarité dans le but de favoriser une accessibilité accrue à l'enseignement universitaire pour les jeunes des milieux moins favorisés; ils rappellent, à ce propos, l'engagement électoral du gouvernement. D'autres considèrent que le dégel des frais de scolarité s'impose, notamment pour améliorer le financement du système universitaire; ils proposent d'ajuster en conséquence l'aide financière reçue.

Pour leur part, les membres du Chantier jugent que la problématique des frais de scolarité est complexe, car elle exige une réflexion globale sur la situation financière des étudiants. Rappelons que le gouvernement actuel a créé, en juin 1999, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études en modifiant la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. Ce comité a pour mandat de conseiller le ministre de l'Éducation sur toute question qu'il lui soumet, notamment la question des droits de scolarité. Il est composé de 17 membres, dont des représentants des étudiants, des enseignants, du personnel exerçant des fonctions administratives au sein des collèges d'enseignement général et professionnel et au sein des universités, des milieux socio-économiques et du ministère de l'Éducation. Ce comité consultatif peut faire effectuer des études et des recherches et solliciter et recevoir les observations et suggestions d'individus et de groupes.

Pistes de solution

- ➔ Rendre accessible le *Programme de remise de dette* à tous les jeunes qui bénéficient du programme d'aide financière au collégial et, à l'université, à chaque cycle d'études; examiner la possibilité de hausser de 15 % à 25 % la remise de la dette de l'étudiant qui obtient un diplôme dans les délais prévus.
- ➔ Ajuster le seuil d'admissibilité au *Programme de remboursement différé* pour mieux tenir compte des réalités familiales (principalement les familles monoparentales) et de la capacité de payer des familles à revenu moyen.
- ➔ S'assurer que les frais afférents (frais champignons) demandés aux élèves et aux étudiants au primaire, au secondaire et au collégial, ne limitent pas

l'accessibilité aux études; que la position du gouvernement touchant cette question soit connue rapidement.

- ➔ S'assurer que les frais de scolarité n'ont pas pour effet de freiner l'accès à l'université; que le ministre de l'Éducation demande au Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études de lui fournir un avis concernant la question des droits de scolarité; que le Comité fasse effectuer des études sur la question et tienne des consultations, de façon à assurer un débat approfondi sur ce sujet.

**CHAPITRE 2 :
L'URGENCE D'AGIR POUR CONTRER L'EXCLUSION
ET L'ANALPHABÉTISME DES JEUNES**

Plusieurs jeunes quittent l'école sans formation qualifiante. Une intervention urgente s'impose pour les rejoindre. Il faut agir rapidement dès leur sortie de l'école. Plus l'intervention est tardive, plus les problèmes risquent de s'aggraver, d'être irréversibles et plus le coût en sera élevé tant pour le jeune que pour la société dans son ensemble.

Ces jeunes n'ont cependant pas tous les mêmes besoins ou les mêmes lacunes de formation :

- ⇒ certains sont analphabètes, c'est-à-dire que leur capacité de lecture et d'écriture sont insuffisantes pour leur permettre de faire face aux exigences minimales de fonctionnement en société, tant sur le plan personnel que social et professionnel;
- ⇒ certains n'ont pas la formation de base requise pour être admis aux programmes de formation professionnelle;
- ⇒ certains ont acquis une formation de base mais n'ont pas un Diplôme d'études secondaires ou professionnelles.

Parmi tous ces jeunes, ce sont les analphabètes qui sont les plus à risque d'exclusion sociale, économique et culturelle.

UNE URGENCE : MIEUX SOUTENIR ET DIVERSIFIER LES SERVICES OFFERTS AUX ANALPHABÈTES

L'analphabétisme constitue un handicap à l'intégration sociale, économique et culturelle des jeunes. La lecture et l'écriture, clés d'une foule d'activités quotidiennes, sont essentielles au même titre que le langage pour tisser les liens nécessaires à la vie en société et à l'intégration dans la communauté sans quoi, c'est l'isolement.

Si les connaissances de base telles que savoir lire, écrire et compter ne sont pas maîtrisées, la capacité d'apprendre est considérablement réduite. Cela est d'autant plus inquiétant que l'éventail des habiletés nécessaires à l'autonomie et à la vie en société s'est sensiblement élargi au cours des dernières années.

L'incapacité de lire ou de comprendre un texte simple entrave sérieusement les aptitudes de plusieurs jeunes à fonctionner dans la vie quotidienne ou réduit considérablement les possibilités de trouver un emploi. Dès lors, ils sont condamnés à la pauvreté, à la marginalisation et à l'isolement.

Malgré les progrès constants de la scolarisation au cours des dernières décennies, une partie importante de la population éprouve des difficultés à lire et à écrire. Un million d'adultes, âgés de 16 à 65 ans, soit un Québécois sur cinq, ont une capacité de lecture faible ou insuffisante; ils ne peuvent, sans aide, faire face aux exigences et à la diversité des textes écrits.

De ce million de personnes :

- ⇒ 75 % ont une scolarité correspondant au primaire ou à des études secondaires partielles;
- ⇒ 21 % ont un Diplôme d'études secondaires;
- ⇒ 14 % sont des jeunes de 16 à 29 ans, soit plus de 140 000 jeunes.

L'analphabétisme ne semble pas vouloir décroître. Les progrès de la scolarisation ne garantissent pas la maîtrise des habiletés de lecture et d'écriture. Ces habiletés s'acquièrent à l'école et s'y développent grâce aux nombreuses lectures liées aux apprentissages. Par la suite, dès qu'ils sortent de l'école, plusieurs jeunes, même diplômés, cessent de lire et perdent leurs habiletés. Les enquêtes sur les pratiques culturelles démontrent qu'au lendemain des études, le taux de pratique de la lecture des jeunes adultes tend à diminuer progressivement avec l'âge, et ce, davantage chez les garçons que chez les filles.

D'autres jeunes quittent l'école sans maîtriser ces habiletés de lecture et d'écriture. Il est démontré que, pour la plupart, ces jeunes ont connu un retard scolaire dès le primaire. La lecture concourt à l'éveil de la curiosité et permet d'approfondir les connaissances acquises. Des pratiques de lecture déficientes entraînent donc des carences dans le bagage de connaissances et participent ainsi au désintéressement et au décrochage scolaire; cela est particulièrement marquant chez les garçons.

Ceux qui souhaitent parfaire leur formation devront emprunter un long parcours en commençant par les services d'alphabétisation. Comment, en effet, s'inscrire à une formation professionnelle ou sur mesure si on ne maîtrise pas les compétences suffisantes en lecture et en écriture?

Des services d'alphabétisation qui s'amenuisent

Le ministère de l'Éducation est le maître d'œuvre en matière de services d'alphabétisation. Ceux-ci sont donnés par les commissions scolaires et les groupes populaires d'alphabétisation agréés par le Ministère.

Les services d'alphabétisation dans les commissions scolaires

Entre 1988 et 1992, la clientèle des services d'alphabétisation des commissions scolaires a connu une forte augmentation : le nombre d'étudiants inscrits a doublé. Cependant, depuis 1992, l'effectif est en diminution constante. Alors qu'en 1991-1992, en tout 31 657 personnes étaient inscrites en alphabétisation, en 1998-1999, il n'y en a plus que 10 566. Les moins de 30 ans représentent 35 % de l'effectif et les deux tiers sont des hommes.

Cette réduction de la clientèle est reliée à la diminution observée depuis 1994 des services en alphabétisation offerts par les commissions scolaires :

- l'entrée en vigueur du Régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes en formation générale, en même temps que l'introduction d'une enveloppe budgétaire fermée pour l'ensemble de la formation générale des adultes, a conduit les responsables des commissions scolaires à faire des choix différents quant aux programmes et aux clientèles à privilégier. Dans un contexte de compression de l'enveloppe budgétaire allouée à la formation générale des adultes, de nouveaux programmes ont été ajoutés diminuant d'autant l'importance relative de l'alphabétisation dans l'offre de formation générale;
- les budgets alloués à la mesure « Rattrapage scolaire » du ministère de l'Emploi et de la Solidarité ont aussi connu des compressions. La poursuite d'études menant rapidement à l'obtention d'un diplôme ou à l'intégration au marché du travail a été privilégiée. En 1993-1994, plus de 6 000 personnes bénéficiaient de cette mesure. En 1997-1998, ce nombre a baissé à 1 442 personnes;
- les budgets consacrés par les commissions scolaires à l'alphabétisation ont diminué de façon importante. En 1993-1994, une somme de 55,5 M\$ était consacrée à l'alphabétisation; en 1997-1998, ce montant n'était plus que de 25 M\$.

Les services d'alphabétisation offerts par les groupes populaires

Le ministère de l'Éducation soutient financièrement les activités d'alphabétisation offertes par les groupes populaires dans le cadre du « Programme de soutien à l'alphabétisation populaire autonome ». Avant 1994, ce programme, doté d'une enveloppe budgétaire de 2,6 M\$, soutenait 93 groupes. En 1997-1998, l'enveloppe était de 5,3 M\$ répartie entre 128 groupes. Le travail d'alphabétisation de ces groupes

a aussi été affecté par les compressions faites à la mesure « Rattrapage scolaire » du ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Le ministère de l'Éducation ne dispose pas de données précises sur les clientèles rejointes. Cependant, on estime que 4 200 personnes sont inscrites à des ateliers d'alphabétisation populaire et que celles-ci présentent des similitudes avec celles qui suivent des cours dans les commissions scolaires. L'action des groupes populaires, bien ancrée dans leur milieu, permet d'intervenir globalement en tenant compte des intérêts, des problèmes, des besoins et du rythme de chacun pour une intervention spécialisée.

L'ensemble des personnes rejointes par les commissions scolaires et les groupes populaires représente à peine plus de 1 % des personnes ayant besoin de services d'alphabétisation.

L'analphabétisme n'est donc pas un phénomène révolu; il demeure actuel malgré les progrès de la scolarisation. Sa présence et son ampleur chez les jeunes ont cependant des conséquences beaucoup plus dramatiques qu'auparavant. Pour ces jeunes qui ont décroché et se retrouvent démunis et sans emploi, des mesures immédiates s'imposent. Il s'agit de mesures qui viseront à accorder la priorité à l'alphabétisation des jeunes de façon à les rendre plus fonctionnels en société ou à les inciter, s'ils le souhaitent, à poursuivre leur cheminement scolaire.

Pistes de solution

- ➔ Reconnaître l'importance de la diversité des lieux d'alphabétisation, compte tenu des besoins différents de chaque jeune et mieux financer les services d'alphabétisation offerts par le réseau des commissions scolaires et les groupes populaires.

DIVERSIFIER LES MODÈLES DE FORMATION ET RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES ACQUISES

La situation de chaque jeune est différente. Certains ont des problèmes personnels qui rendent difficile leur fonctionnement dans un cadre scolaire. D'autres, compte tenu de leurs aptitudes, apprendront mieux dans un environnement pratique ou de travail.

Différentes formules de remplacement de formation doivent donc coexister avec celles offertes par les établissements scolaires. En conséquence, les compétences acquises par les jeunes devront être reconnues s'ils souhaitent ultérieurement poursuivre leur formation à un niveau supérieur ou changer d'emploi.

La commission scolaire doit adapter ses services à l'ampleur et à la diversité des besoins. Cela implique qu'elle continue d'offrir des services d'alphabétisation et de formation générale et professionnelle et aussi qu'elle reconnaisse les acquis de ceux qui auront choisi une autre voie. Elle doit donc offrir un service d'évaluation du bagage de connaissances que celles-ci aient été acquises :

- ⇒ de façon autodidacte;
- ⇒ auprès d'un professeur;
- ⇒ auprès d'un groupe populaire;
- ⇒ dans le cadre d'un programme de formation offert par une entreprise ou une institution (entreprise d'insertion, régime d'apprentissage, ou autre).

Pistes de solution

- ➔ Prévoir, dans la politique de formation continue qui sera rendue publique prochainement, des mécanismes permettant de reconnaître les compétences de base acquises à l'extérieur de l'école.

SOUTENIR LES JEUNES QUI SOUHAITENT PARFAIRE LEUR FORMATION

Plusieurs jeunes n'ont pas la formation suffisante pour leur permettre d'occuper un emploi durable et de qualité correspondant à leurs capacités et à leurs rêves. Pour chacun, le chemin à parcourir est de longueur variable et certains auront besoin de compléter leur formation de base avant de s'inscrire à la formation à laquelle ils aspirent. Cependant, la majorité des jeunes auront besoin de conseils et d'aide financière pour poursuivre leurs études.

Pistes de solution

- ➔ Accepter que l'alphabétisation et la formation de base soient des parcours de formation menant à l'insertion sociale et professionnelle et que ces parcours impliquent une démarche d'apprentissage longue. En conséquence, que les arrimages se fassent à cet égard entre le ministère de l'Éducation et Emploi-Québec.
- ➔ Soutenir financièrement les jeunes bénéficiaires de la sécurité du revenu qui s'engagent dans un parcours de formation au même titre que ceux qui ont bénéficié des prestations d'assurance-emploi.

**CHAPITRE 3 :
LA RELÈVE DANS TOUS LES DOMAINES DU SAVOIR,
EN PARTICULIER EN SCIENCES ET TECHNOLOGIE**

L'avenir du Québec repose sur sa capacité d'innover et de produire le savoir. Cette capacité sera elle-même directement proportionnelle aux efforts que le Québec est prêt à consentir pour s'assurer d'une relève scientifique et technique de haut niveau, capable de concurrencer les standards internationaux les plus élevés. La relève de demain, ce sont évidemment les jeunes d'aujourd'hui, particulièrement ceux et celles qui auront la capacité et la volonté de s'investir à fond dans des études supérieures.

Compte tenu des nombreux enjeux auxquels il fait face, le Québec doit s'assurer d'une relève qualifiée dans tous les secteurs de l'activité scientifique et technique, y compris ceux des sciences humaines, des sciences de l'éducation, des arts, des lettres et des communications. Le renversement de la pyramide démographique et l'intégration des nouveaux arrivants, la ramification et la complexification des problèmes sociaux, la protection de l'environnement, le développement rapide des nouvelles technologies, la spécificité culturelle du Québec, voilà autant d'exemples qui illustrent la nécessité de pousser sans cesse plus loin nos connaissances dans le but de bien cerner les nouvelles réalités et de proposer des solutions novatrices qui répondent aux besoins de notre société.

Par ailleurs, comme dans la très grande majorité des pays industrialisés, la structure économique du Québec est en pleine transformation. En effet, le secteur tertiaire fournit désormais la plus grande partie des emplois, plus particulièrement le « tertiaire moteur » qui regroupe notamment les télécommunications, l'énergie électrique, les services financiers et les services aux entreprises. Les industries de ce secteur sont des industries à haute intensité de savoir dont le développement dépend de la capacité du système d'éducation à former des techniciens et des scientifiques de haut calibre. Cela implique également qu'on ajuste le contenu et l'offre de formation à ces nouveaux besoins.

Prévoir une relève qualifiée dans tous les secteurs de l'activité scientifique et technologique est certes nécessaire, mais il est tout aussi important de s'assurer que cette relève pourra travailler au Québec dans les meilleures conditions possibles. L'exode des cerveaux est un sujet d'actualité sous observation. Les jeunes qui sont engagés dans un projet de recherche demandent des conditions de travail qui sont comparables à celles des autres pays les plus fortement industrialisés.

Attrait des carrières scientifiques pour les garçons et les filles

Les femmes ont obtenu 58,6 % des diplômes de premier cycle universitaire décernés en 1998. Dans les sciences appliquées, la part des femmes est de 25,3 % et de 47,8 %, dans les sciences pures.

Au premier cycle universitaire, en considérant les principaux groupes de disciplines reliées à la science et à la technologie, le nombre de femmes qui ont obtenu un Baccalauréat en sciences de la santé ainsi qu'en sciences pures et appliquées a augmenté presque constamment au cours de la période 1990-1998, ce qui n'est pas le cas pour les hommes. Aux deuxième et troisième cycles universitaires – maîtrise et doctorat – l'augmentation des diplômes dans les secteurs des sciences de la santé, des sciences pures et appliquées a été de 49,9 % pour les femmes comparativement à 20,1 % pour les hommes entre 1990 et 1998. Les écarts de croissance entre les hommes et les femmes sont toujours présents, mais encore plus importants qu'au baccalauréat.

Entre 1990 et 1998, les diplômes d'études collégiales obtenus par les femmes ont augmenté de 10,6 % dans les programmes des sciences de la nature en formation pré-universitaire, alors qu'ils ont baissé pour les hommes de 3,8 %. La part des femmes qui obtiennent des diplômes en sciences de la nature représente 49,9 % en 1998. La participation plus importante des femmes dans le programme des sciences de la formation pré-universitaire au collégial n'indique pas forcément un attrait plus grand pour ces secteurs, mais représenterait une garantie de choix plus large de programmes de formation universitaire, et pas forcément reliés au secteur sciences et technologie.

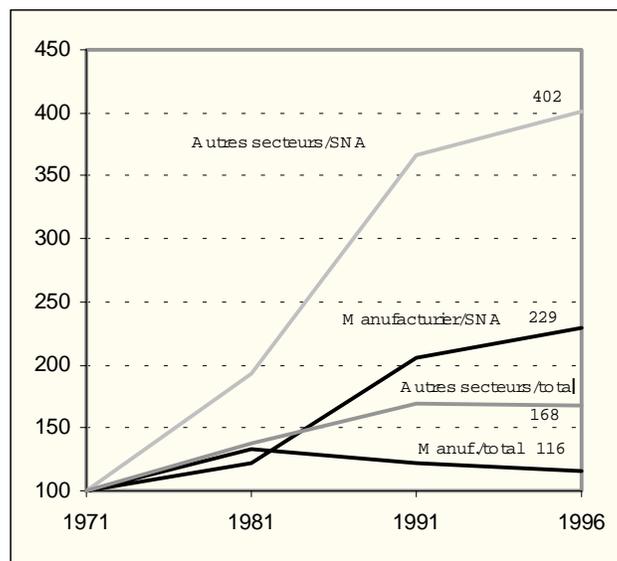
Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer une augmentation des diplômes obtenus par les femmes dans les disciplines scientifiques que ce soit au niveau collégial et universitaire et, dans ce dernier cas, surtout au premier cycle. Des études en cours analysent ces facteurs d'attrait ou de répulsion des disciplines scientifiques au niveau universitaire, en particulier en génie et en informatique où la part des diplômes obtenus par des femmes est encore très faible. Il reste donc beaucoup à faire pour encourager les femmes à entrer dans des carrières de sciences et de génie même si l'évolution des diplômes obtenus par les femmes au cours des 10 dernières années montre une augmentation constante dans les disciplines scientifiques.

LES SCIENCES NATURELLES ET LE GÉNIE : UN RETARD IMPORTANT À COMBLER

En même temps que les emplois occupés le sont de plus en plus par des personnes détenant des diplômes de niveau postsecondaire, la croissance des emplois des catégories professionnelles de sciences naturelles et appliquées (SNA), selon la classification de Statistique Canada, est beaucoup plus rapide que dans les autres catégories d'emploi. Ainsi, au Québec, de 1971 à 1996, ces emplois ont quadruplé dans les secteurs d'activité autres que manufacturiers pour atteindre 139 000 emplois ou 5 % du total, la part du total était seulement de 2 % en 1971. Dans le secteur

manufacturier, ces mêmes emplois (SNA) ont aussi augmenté mais dans une proportion moindre; ils sont estimés à 40 700 emplois; la part de ces emplois dans le total des emplois manufacturiers a un peu plus que doublée dans la période, pour atteindre 7 % du total des emplois manufacturiers en 1996; cette proportion était de 2,1 % en 1971.

Indice d'évolution des emplois en sciences naturelles et appliquées et totaux, secteur manufacturier et autres secteurs (1971 = 100)



Source : Statistique Canada, Recensements, emplois selon la profession.
Compilation du Conseil de la science et de la technologie;
Emploi : population active expérimentée de 15 ans et plus

Plusieurs intervenants entendus par les membres du Chantier ont indiqué que le système d'éducation au Québec ne répond pas à la demande de diplômés en sciences naturelles et génie pour satisfaire aux besoins de l'économie. Trop peu de jeunes, en effet, choisissent d'exercer un métier ou une profession reliés à ces secteurs de l'activité scientifique.

Pour certains, le problème remonte au primaire où les professeurs n'auraient pas eu la formation requise pour donner l'enseignement obligatoire des sciences de la nature et susciter l'intérêt pour les sciences. D'autres considèrent que l'enseignement des sciences arrive trop tard au secondaire. Les élèves sont souvent démotivés par l'aspect théorique des sciences et peu d'entre eux ont la chance d'avoir des expériences

pratiques, stages ou rencontres avec de véritables scientifiques. Certains croient que les mathématiques y jouent un rôle déterminant.

Le peu d'inscriptions en sciences au collégial préuniversitaire est attribuable pour plusieurs aux exigences élevées, à la crainte de l'échec; les sciences ne sont pas perçues comme un chemin pour aller quelque part, mais comme une exigence pour obtenir un diplôme. La sélection se fait avant l'entrée au collège dans le cas des étudiants qui ne peuvent satisfaire les exigences en mathématiques. Comme un grand nombre d'étudiants choisissent les sciences pour garder les choix ultérieurs le plus large possible et non pas nécessairement pour poursuivre une carrière scientifique ou technologique, 30 % d'entre eux changent de programme après leur arrivée au collégial.

Depuis les sept dernières années, on observe un changement dans la répartition du nombre de diplômes émis par les universités québécoises dans différentes disciplines. On constate, en effet, une diminution des diplômes en sciences naturelles, en mathématiques et en informatique, en sciences du génie et en architecture de 22,7 % en 1990 à 21,4 % en 1997. À titre indicatif, il faut savoir que, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la proportion des diplômes émis dans ces domaines du savoir par rapport à l'ensemble des diplômes était de 26 % en 1996.

DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AYANT LES RESSOURCES POUR OFFRIR UNE FORMATION DE QUALITÉ

Les jeunes souhaitent que les institutions d'enseignement aient les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour offrir un environnement propice aux études et à la recherche, un corps professoral à la fine pointe des connaissances, des infrastructures adaptées aux nouveaux besoins (bibliothèques, laboratoires, nouvelles technologies, etc.). Or, les compressions imposées au cours des dernières années ont été très importantes dans ces domaines. En 1997-1998, la dépense par étudiant des universités au Québec est inférieure de 7 % à celle des universités du reste du Canada. Il est de plus en plus difficile d'attirer les meilleurs professeurs et d'offrir les meilleurs contenus de programmes. Il devient aussi plus ardu de retenir les chercheurs de haut calibre.

LA RECHERCHE : FACTEUR CLÉ DE L'INNOVATION ET DE LA PRODUCTION DU SAVOIR

Si le Québec veut accélérer son passage vers la société du savoir et assurer aux générations futures une place de choix sur l'échiquier international, il doit miser sur le développement de la recherche dans tous les secteurs de l'activité scientifique. La

recherche s'avère en effet plus que jamais un outil indispensable pour assurer la formation de diplômés hautement spécialisés dont la qualité soit reconnue sur la scène internationale.

Or, divers intervenants ont souligné que les collèges et les universités connaissent de sérieuses difficultés à maintenir leur capacité de recherche. À titre d'illustration, les budgets affectés à la recherche au collégial ont diminué de plus de la moitié en 1998 par rapport à 1992. De plus, en dollars constants, la dépense totale du Québec dans le secteur de la recherche universitaire est passée de 861 M\$ en 1994-1995 à 800 M\$ en 1996-1997.

Les investissements en recherche dans les institutions d'enseignement supérieur sont d'autant plus importants qu'ils contribuent à nourrir la formation qu'on y donne. D'une part, les activités de recherche permettent aux professeurs d'améliorer et de mettre à jour le contenu de leur enseignement. D'autre part, elles permettent aux étudiants, particulièrement ceux à la maîtrise et au doctorat, de développer leur créativité et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Dans ce contexte, les étudiants universitaires considèrent que les activités de recherche au Québec doivent être stimulées afin d'atteindre les plus hauts standards internationaux. Ils demandent de collaborer à un plus grand nombre de projets de recherche, particulièrement dans les disciplines qui offrent les meilleures possibilités d'avenir. Ils insistent pour qu'on investisse davantage dans les infrastructures de recherche, surtout au chapitre des équipements de laboratoire et des bibliothèques.

Les jeunes nous ont également dit que les parcours proposés aux cycles supérieurs ont souvent tendance à former des chercheurs pour des carrières universitaires et pas suffisamment en fonction des besoins de recherche en dehors de l'université.

UN CORPS PROFESSORAL À RENOUVELER DANS LES UNIVERSITÉS

Une véritable relève scientifique et technologique au Québec n'est possible qu'en renouvelant le corps professoral universitaire. Depuis 1994, le corps enseignant des universités a connu une baisse d'environ 1 000 professeurs, passant de 9 000 à 8 000. Contrairement aux autres ordres d'enseignement, l'âge moyen a augmenté entre 1996 et 1998, passant de 48,2 ans à 48,5 ans. Pendant la même période, la proportion des moins de 30 ans a diminué de 0,7 % à 0,6 %, alors que celle des 50 ans et plus augmentait de 47,9 % à 48,1 %. Il s'agit là de tendances qui sont appelées à s'amplifier, puisque les universités n'embauchent plus de jeunes professeurs permanents depuis un certain nombre d'années déjà.

Les jeunes universitaires sont préoccupés par ce problème. Ils considèrent que le ratio professeur/élèves est trop élevé et que les professeurs manquent de disponibilité pour les soutenir dans leur formation et leur cheminement. On parle d'attente pouvant atteindre jusqu'à trois ou quatre semaines pour rencontrer un professeur!

Compte tenu de l'âge moyen actuel, une retraite massive des professeurs d'ici une dizaine d'années inquiète. Il faut donc planifier dès maintenant ces départs et assurer la relève. Il faut également offrir à cette relève un statut et des conditions de travail valorisantes et concurrentielles avec celles offertes par les autres universités canadiennes ou étrangères. Si cette relève n'est pas assurée, la qualité de la formation et de la recherche risque d'être gravement compromise.

Pistes de solution

Concernant la relève scientifique :

- ➔ renforcer, soutenir et adapter la formation scientifique au primaire et au secondaire pour favoriser les expériences pratiques et donner le goût aux jeunes, particulièrement aux filles, de poursuivre des études scientifiques et techniques;
- ➔ inciter les entreprises et les institutions scolaires à développer des activités auprès des jeunes et dans les écoles pour faire connaître davantage la nature du travail des professions scientifiques;
- ➔ préciser notamment, dans la politique scientifique en préparation, les axes prioritaires d'intervention suivants :
 - ⇨ la relève scientifique dans tous les domaines de recherche, incluant les sciences humaines et les sciences de l'éducation;
 - ⇨ l'accroissement de la fréquentation et de la diplomation dans les disciplines des sciences naturelles et du génie;
 - ⇨ l'accroissement des choix de carrière pour les jeunes chercheurs;

Concernant le financement de la formation universitaire et de la recherche :

- ➔ réinvestir des fonds publics dans les universités sur la base des priorités suivantes :
 - ⇨ assurer le renouvellement du corps professoral;

- ⇒ assurer le développement de la recherche;
- ⇒ améliorer les infrastructures et, en particulier, les infrastructures de recherche (bibliothèques, laboratoires, etc.).

CONCLUSION

Pour que les jeunes Québécoises et Québécois accèdent à une citoyenneté pleine et entière et réussissent leur intégration socioprofessionnelle, la société dans son ensemble a la responsabilité de leur offrir une formation de qualité qui les mène là où ils veulent aller. Les jeunes que nous avons entendus sont unanimes à ce sujet. Une formation de qualité, c'est d'abord une formation générale qui leur permet de se connaître, de développer leur autonomie, d'évoluer dans un environnement en perpétuel changement. Ils ont le goût qu'on leur apprend à apprendre dans une perspective de formation continue acquise à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école ou de l'établissement d'enseignement. Une formation de qualité, c'est aussi une formation qui les prépare mieux à l'exercice des métiers et des professions qu'ils souhaitent exercer. Leurs besoins et leur contexte de vie sont différents de ceux des générations qui les ont précédés. Les jeunes exigent que le système s'adapte plus rapidement à ces changements et qu'on leur offre toutes les conditions requises pour favoriser leur réussite.

Malgré les nombreuses réformes qui ont marqué le réseau de l'éducation depuis les années 60, beaucoup trop de jeunes se découragent et quittent l'école sans formation qualifiante, c'est-à-dire une formation qui donne un sens à leur vie, qui leur permette de participer activement au développement de la société québécoise et d'exercer un travail qui contribue à leur épanouissement. Une société évoluée ne peut plus se contenter de retenir les jeunes sur les bancs de l'école jusqu'à 16 ans et les abandonner par la suite dans un monde qui les exclut. Il faut renouveler le message et se l'approprié comme collectivité. La réussite éducative passe par l'obtention d'un diplôme qui assure à chaque jeune qu'il dispose des qualifications requises pour s'intégrer dans la société et exercer le métier ou la profession qu'il a choisi.

Tout comme la société qui l'entoure, la jeunesse québécoise est plurielle et les besoins des jeunes pour atteindre la réussite éducative peuvent varier considérablement en fonction notamment de l'âge, du sexe, du milieu d'origine, des intérêts et des capacités d'apprendre de chacun. Dans ce contexte, il faut combattre énergiquement la tendance actuelle du système d'éducation à uniformiser l'offre de service et à confiner les jeunes dans des cadres qui les étouffent et qui ne correspondent plus à leurs besoins et leurs aspirations. En somme, il faut assouplir le système, éviter le mur-à-mur, réviser et ajuster les normes pour tenir compte des nouvelles réalités et des besoins diversifiés des jeunes.

Les jeunes ne veulent plus être considérés comme des acteurs passifs dans leur cheminement vers la réussite éducative. Leur vie active, elle commence à l'école et ils veulent que le système s'adapte à cette réalité. Les jeunes d'aujourd'hui vivent des expériences de plus en plus variées à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école. Ils s'intègrent dans des projets collectifs de natures très diverses qui leur permettent de se

découvrir, de travailler en équipe, de s'ouvrir sur leur milieu. Ils ont donc raison d'exiger que l'école devienne un véritable milieu de vie qui reconnaît et encourage le développement de ces expériences qui favorisent leur intégration.

De plus, dans un environnement en perpétuelle mutation, les jeunes se cherchent. La quête du sens à donner à leur vie, le choix du métier ou de la profession qu'ils voudront exercer ne se font pas au même rythme pour tout le monde. Bien peu en effet, contrairement à leurs aînés, cheminent dans la « voie royale » du primaire à l'université, sans interruption, sans échec, sans questionnement, avec l'assurance que les efforts qu'ils investissent pour se former leur assurera une qualité de vie pour l'avenir. C'est pourquoi, il est urgent et nécessaire que le système d'éducation diversifie les voies de formation, qu'il offre des cheminements variés aussi bien aux jeunes qui sont en processus de formation initiale, qu'à ceux et celles qui ont quitté le système et qui désirent y revenir.

Il faut aussi s'attaquer au mythe selon lequel l'école est le seul lieu de formation pour acquérir les connaissances et développer les habiletés nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Plusieurs jeunes quittent l'école sans formation qualifiante parce qu'ils considèrent qu'elle ne répond pas à leurs besoins, que ça ne les mène nulle part et qu'ils veulent un contact direct avec « la vraie vie ». Pour les jeunes qui sont en formation, il faut par conséquent dynamiser les approches et favoriser les formules d'apprentissage à l'extérieur des institutions d'enseignement. Pour les autres qui ont déjà quitté le système, il faut reconnaître qu'ils ont pu acquérir, sur le marché du travail ou autrement, des connaissances et des habiletés qui doivent être prises en compte lorsqu'ils désirent revenir aux études pour obtenir un diplôme.

Enfin, si on ne devait retenir qu'un seul message parmi l'ensemble de ceux qui sont véhiculés dans le présent rapport, nous retenons celui du nécessaire engagement de la collectivité à s'investir pour soutenir le cheminement de chaque jeune et nous insistons, de chaque jeune, vers la réussite éducative.

ANNEXE I :
LETTRE DE MADAME DOMINIQUE CAZA

Montréal, le 3 décembre 1999

Madame Paule Leduc
Madame Hélène Gagnon
Coprésidentes du Chantier
« Parfaire le savoir et la formation »

Objet : Dissidence

Mesdames,

Au mois d'août 1999, j'ai été invitée à participer aux travaux du Chantier « Parfaire le savoir et la formation » à titre de jeune enseignante spécialiste au primaire. Depuis, j'ai participé aux rencontres du Chantier et à plusieurs ateliers régionaux. Le résultat de ce travail de réflexion collective et de consultation devait constituer le rapport du Chantier.

À la lecture de ce rapport, je suis dans le regret de vous informer que je ne peux signer ce document tel qu'il a été rédigé. Certes, un grand nombre d'éléments contenus dans le rapport du Chantier sont conformes au point de vue des jeunes et aux discussions qui ont eu lieu au sein de notre groupe. Toutefois, le délai qui nous était fixé ne nous a pas permis de débattre correctement de toutes les propositions présentées dans ce rapport dont plusieurs, apparues à la toute fin, sont lourdes de conséquences.

Tout au long de nos échanges, nous avons constamment mis l'accent sur un réinvestissement public dans l'éducation. Cette préoccupation ne ressort pas clairement au rapport. Ce qui traverse le document c'est que, devant les difficultés croissantes que vit l'école, les partenaires sociaux locaux doivent prendre la relève afin de subvenir aux besoins de l'école. Mes inquiétudes comme enseignante résident dans le fait que, d'une part, ces orientations risquent d'accélérer le développement d'écoles à multiples vitesses et, d'autre part, ne mettent pas suffisamment l'accent sur la formation de base à offrir aux jeunes.

Finalement, je tiens à m'inscrire en dissidence devant le ton utilisé pour parler des enseignantes et des enseignants. Comme enseignante, je trouve ces propos blessants et sans nuances. De plus, je suis fondamentalement en désaccord sur la proposition apparue en dernier et portant sur l'évaluation du personnel enseignant. Cette orientation n'a pas été suffisamment débattue entre nous pour qu'un consensus se dégage et apparaisse au rapport.

Aussi, compte tenu du trop grand nombre de questions insuffisamment traitées, de la faiblesse des engagements et de l'apparition de nouvelles questions avec lesquelles je suis fondamentalement en désaccord, je vous prie d'inscrire ma dissidence au rapport du Chantier « Parfaire le savoir et la formation ».

Veillez agréer, Mesdames, l'expression de mes sentiments distingués

Dominique Caza
Orthopédagogue

DC/MiJ